

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mercredi 29 juillet 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BElair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BElair 3361
Rédaction : BElair 2984
Gérant : BElair 3361

Les Russes ralentissent l'avance allemande au sud du Don

Situation tragique -- Nécessaire enquête

Sur un article du "Toronto Daily Star" — "Ce n'est pas seulement l'industrie, ce sont les générations futures qui paieront le prix de toute négligence en ce qui concerne les travailleuses"

Situation tragique... La formule paraît haute en couleur. Paraitra-t-elle excessive à qui lira simplement cet extrait d'un article du Toronto Daily Star, numéro du 25 juillet:

Un grand nombre de femmes travaillent maintenant dans les industries lourdes, accomplissant des besognes auxquelles elles ne sont pas habituées, soulevant des poids lourds et respirant des émanations chimiques délétères. A moins que l'on ne prenne des mesures de protection, l'effet de ces conditions de travail sera dommageable pour les femmes non seulement aujourd'hui mais spécialement dans l'avenir quand le temps viendra pour elles d'accomplir la fonction de la maternité. Le Dr C.-F. Blackler, chef du service fédéral de l'hygiène industrielle, a fait observer que le plomb dont on se sert dans les peintures industrielles et dans la soudure peut troubler la santé des mères expectantes. Les femmes sont plus sujettes aux dangers de l'empoisonnement industriel. Le fait de soulever constamment des poids, heure après heure, peut causer à une femme des troubles internes. Le moyen de parer à de tels dangers est d'instituer des périodes de repos périodiques, une surveillance médicale continue et l'éducation de la santé.

Bien que des milliers de femmes travaillent aujourd'hui dans des industries de guerre et qu'on doive en appeler des milliers d'autres, la majorité des fabrications sont dépourvues des précautions hygiéniques fondamentales nécessaires aux travailleuses. Il n'existe même point encore de placards gouvernementaux spéciaux pour dire aux travailleuses comment protéger leur santé. Les statistiques démontrent que presque deux fois autant de femmes que d'hommes doivent s'absenter de l'ouvrage pour cause de maladie, que les femmes commencent à souffrir de maux de tête, de tension nerveuse, de perte d'appétit. On dit que certaines manifestent des symptômes d'empoisonnement chimique: saignement du nez et des gencives, corrosion des dents, toux chronique, jaunissement de la figure et des mains.

Le Star constate que ce "n'est pas seulement l'industrie, mais que ce sont les générations futures qui paieront le prix de toute négligence en ce qui concerne les travailleuses". Abordant un autre aspect de la question, il ajoute:

Une alimentation convenable est particulièrement importante pour la femme. Les enquêtes ont démontré qu'elles en ont besoin, non seulement pour maintenir leur santé actuelle, mais pour combattre la fatigue et les risques de l'enfantement. Cependant, ainsi que l'a constaté le service fédéral de l'alimentation, la plupart des industries de guerre ne possèdent point de cantines où les femmes puissent choisir de bons repas. Une récente étude des lunchs mangés par les femmes dans les usines de guerre indique que la majorité de celles-ci mangent du pain et de la marmelade. Le Dr L. B. Pett, chef du service fédéral de l'alimentation, déclare: "Les femmes qui travaillent dans les usines de guerre ne mangent pas assez pour se soutenir elles-mêmes et

leur travail. (On voit ce que signifie l'expression anglaise que nous traduisons mot à mot: les femmes ne mangent pas assez pour suffire à leurs besoins essentiels et aux besoins supplémentaires qui résultent de la qualité de leur travail.) Elles ne mangent pas assez pour se supporter elles-mêmes, pour supporter leur besogne et un nouveau bébé. Dans la région de Montréal, onze pour cent seulement des boîtes de lunch apportées aux usines par les travailleuses industrielles pouvaient être qualifiées de bonnes."

...Le Star parle surtout des jeunes filles. Cela tient à l'incident qui a provoqué son article: l'attribution d'un prix de beauté à une jeune travailleuse qualifiée de Miss War Worker. Il a voulu rappeler que Miss War Worker évoquait à la fois l'effort de guerre actuel et la mère future. Et c'est à ce double titre qu'il a demandé qu'on la protège.

Mais tout ce que le Star dit de la jeune fille ne peut-il se répéter, en y ajoutant, de la femme mariée, de la mère de famille? Tous les dangers que court la première sont pareillement ceux de la deuxième. Et il faut compter avec les répercussions du travail de l'épouse et de la mère sur la vie familiale.

Il faut y ajouter, pour l'une et pour l'autre, les périls qui résultent des conditions de travail, particulièrement la nuit.

Ce n'est pas pour rien que les évêques, toujours soucieux de ne pas se mêler sans cause aux querelles publiques, de ne point forcer inutilement les termes, ont cru devoir dire dans leur lettre collective l'inquiétude "que leur inspirent les mesures destinées à attirer les femmes, et les mères surtout, hors du foyer, pour les appliquer à un travail d'usine ou à d'autres occupations peu saines à leur sexe".

On ne peut ouvrir un journal sans y trouver, et venant des milieux les plus divers, l'écho de pareils soucis. L'augmentation du nombre des jeunes délinquants, due dans une large mesure à la désorganisation des foyers, effraie aujourd'hui tout le monde.

Il ne peut être question de supprimer le travail féminin à l'usine. Pour désirable que cela puisse paraître, ce n'est pas possible. Mais on peut limiter ce travail, on peut le soumettre à des conditions qui en réduisent le danger.

Et c'est à quoi il importe tout de suite d'aviser. Il y a là des réformes dont la nécessité est évidente et s'impose.

Pour le reste, l'article du Star apporte à ceux qui réclament sur toute cette question une enquête approfondie un formidable appoint.

Qu'on aille donc jusqu'au fond du problème. Qu'on fasse entendre les médecins, les témoins de la vie ouvrière, les experts dont le Star cite les noms.

...Travailler à gagner la guerre, c'est la besogne du gouvernement; mais sauvegarder la santé des générations actuelles et futures, c'est aussi — et personne ne le contestera — sa besogne, son urgente et pressante besogne.

Qui nous reprochera de le lui rappeler?

Omer HEROUX

A Ottawa

Le Parlement a liquidé l'affaire de Hong-Kong

L'amendement Green défait par un vote de 134 à 30 — Les Cardinistes votent avec le gouvernement — Les derniers discours et notamment ceux de MM. J.-S. Roy et Jean-François Pouliot — Le député de Témiscouata propose M. Hepburn à la place du colonel Ralston — Le bill de la conscription au Sénat — L'avenir de M. Meighen

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 29-VII-42. — Le gouvernement a obtenu ce que le premier ministre, M. Mackenzie King, a appelé une marque de confiance, hier soir, lors du vote qui a marqué la fin du débat sur le rapport de la commission royale qui a fait enquête sur l'expédition canadienne de Hong-Kong. L'amendement proposé par M. Howard Green, député conservateur de Vancouver-Sud, a été battu par 130 à 34. Au cours du débat de deux jours, le gouvernement a perdu quelques plumes de son chapeau. Le ministre de la Défense nationale, M. J.-L. Ralston, dans son discours de la veille, avait fait des aveux tout en défendant les officiers militaires relevant de son ministère. Des choses ont été dites pendant la discussion qui devraient rendre le gouvernement plus circonspect lorsqu'il s'agira d'organiser une nouvelle expédition militaire à la demande du gouvernement britannique. Notons qu'à l'exception de certaines interventions isolées, les chefs des groupes parlementaires n'ont pas participé au débat. MM. Mackenzie King, R.-B. Hanson, John Blackmore et M.-J. Coldwell n'ont pas jugé à propos de faire des discours.

Intéressant débat au Sénat

Au Sénat, le débat a été plus intéressant qu'à la Chambre des communes. Les sénateurs ont continué d'étudier le bill amendant la loi de mobilisation de façon à permettre au gouvernement d'imposer la conscription pour outre-mer sans arrêt ministériel. "Pas nécessairement la conscription, mais la conscription si nécessaire", avait dit M. Mackenzie King aux Communes. Le débat sur le bill, commencé lundi au Sénat, se terminera aujourd'hui. Plusieurs sénateurs de langue française, tant libéraux que conservateurs, se sont prononcés contre la mesure. Le gouvernement aurait préféré qu'il n'y eût pas de débat à la Chambre haute sur cette question. Mais les sénateurs, dont la plupart ont pris part aux luttes politiques depuis la dernière guerre, ont jugé de leur devoir de dire ce qu'ils pensent de la politique ministérielle. Cela est beaucoup mieux ainsi. En 1917, le débat sur la conscription avait été presque aussi importante au Sénat qu'à la Chambre des communes. Cette année, il en sera de même, grâce aux interventions vigoureuses de quelques hommes convaincus.

M. Macdonald s'en prend à M. Drew

La Chambre des communes, sans autre préambule qu'une seule phrase du premier ministre expliquant le travail de la journée, s'est remise à l'étude du rapport de la commission qui a fait enquête sur l'expédition de Hong-Kong. Plusieurs orateurs ont pris part au débat au cours de la séance du matin: MM. G.-R. Boucher, député conservateur de Carleton; T. L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview; Ross Macdonald, député libéral de Brantford; le lieutenant-colonel J. A. Ross, député conservateur de Souris; et J.-S. Roy, député de Gaspé. M. Macdonald (suite à la dernière page)

L'actualité

Bas de soie

Nos élégantes devront, de bon gré ou autrement, se résigner à renoncer à bien des choses, entre autres aux bas de soie. Les autorités fédérales, en effet, entendent faire observer rigoureusement la restriction qui pèse sur cet article, comme le prouve la saisie, opérée ces jours derniers par la gendarmerie royale du Canada, d'environ soixante-quinze paires de bas de soie transportées illégalement des Etats-Unis au Canada, par un citoyen d'une petite municipalité de la banlieue. C'est en cherchant des cigarettes de contrebande que la police fédérale a découvert le pot aux roses — il serait peut-être plus exact de dire le cocon. C'est la première confiscation du genre depuis que la restriction sur les bas de soie opère, mais ce ne sera sans doute pas la dernière. Qu'on se le tienne pour dit.

Le sexe gracieux maintient bien inspiré d'adopter des vêtements un bas plus approprié au temps de guerre. A Londres, les bas de soie ont disparu et personne ne s'en porte plus mal. Les connaisseurs affirment même que le galbe de la jambe féminine n'a rien perdu de ses charmes à être emprisonné dans un fourreau de guerre.

Somme toute, il ne s'agit là que d'un sacrifice plutôt minime, si on le compare à tous les autres que la gravité de l'heure impose. Sacrifices de toutes sortes et dans tous les domaines.

Ainsi, l'homme, pour sa part, en plus de voir son budget considérablement obéré par les nouveaux impôts et par le coût de la vie qui va sans cesse augmentant, devra bientôt consentir, lui aussi, de petits sacrifices vestimentaires: on le forcera à se contenter d'un habit à pantalon unique; ce pantalon lui-même n'aura ni revers, ni pli; le gilet disparaîtra; les chaussettes masculines ne connaîtront plus aucune fantaisie, ni dans les modèles ni dans les nuances.

Vos pères, vos maris, vos frères, mesdames, acceptent avec philosophie ces inconvenients fâcheux, sauf pour ce qui est du pantalon unique, parce qu'ainsi un facteur économique vraiment sérieux — il s'agit du fond — entre en jeu.

Vous ne voudrez pas être moins héroïques qu'eux en consentant à

dire adieu de bon cœur à vos bas de soie jusqu'à ce que des temps meilleurs vous permettent de les exhiber de nouveau triomphalement.

Lucien DESBIENS

29-VII-42

Bloc-notes

La main-d'œuvre agricole

Le premier ministre de la province, M. Adélard Godbout, a négligé depuis quelque temps les grands discours auxquels il avait accoutumé le public et dans lesquels il n'hésite pas, ainsi que l'on sait, à aborder les problèmes les plus vastes, par exemple ceux du sort du monde et de la civilisation. Il a aussi de la participation et des modes de la participation du Canada à la guerre. Il juge sans doute que le temps chaud ne se prête guère à pareille pratique et qu'il est préférable de consacrer les milliards étant voté et l'adoption de la loi de conscription étant en très bonne voie, il suffit du Parlement d'Ottawa pour s'en occuper. Quoi qu'il en soit, de passage à Montréal, hier, M. Godbout, a simplement accordé aux journalistes une brève entrevue, au cours de laquelle il leur a fait part des inquiétudes qu'il a et qu'il entretient à propos de la main-d'œuvre agricole dans la province de Québec. Voilà qui entre de plain-pied dans les attributions de M. Godbout, qui est, en même temps que premier ministre, ministre provincial de l'Agriculture.

L'insuffisance de la main-d'œuvre agricole, a-t-il dit aux journalistes, devient quotidiennement plus sérieuse dans la province de (suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le Toronto Globe and Mail se scandalise de ce que M. Coldwell, le chef de la C.C.F., ait assisté à un congrès de son parti, dans Toronto, alors que la Chambre des Communes, dont il est l'un des orateurs, tenait séance dans Ottawa et s'occupait de l'affaire de Hong-Kong. Au vrai, qu'est-ce que la présence de M. Coldwell eût ajouté au débat et au déroulement de la Chambre? De plus, M. Coldwell a peut-être eu bon nez, peut-être avait-il prévu que M. King allait traiter de "tourbe" ou de "canaille" — mot — tout ceux qui, à propos de Hong Kong, allaient oser un blâme contre son gouvernement.

La Chambre des Communes n'est plus le premier club du pays, c'est le dernier salon où l'on s'en... puirlande.

M. Mackenzie King songerait-il à faire entrer avec pleins pouvoirs à la fois judiciaires et exécutifs, le juge Duff dans son cabinet?

Pour avoir attendu si longtemps avant de définir, d'ailleurs à sa manière, la condition pour ainsi dire juridique du chant national O Canada, M. Mackenzie King n'aura pas gagné gros auprès des vrais Canadiens et, de leur côté, les loyalistes et imperialistes lui en voudront toujours autant sinon davantage.

Le tétard conservateur serait-il tenté de se suicider en gardant sa queue torse? Il est en tout cas question que M. Arthur Meighen reste à son poste de leader.

Ce leader n'aura bientôt plus à conduire que les Deux-Cents de Toronto, plus sans doute quelques ministres libéraux du type impérialiste, tels M. Lisley et M. Angus Macdonald.

Le général McRae, qui vient de voter au Sénat pour le bill No 80 et la conscription, est le même qui déclarait publiquement, un peu avant 1939, que dans le cas d'une nouvelle guerre européenne, il serait le premier à lever une armée de Canadiens pour empêcher que le Canada prenne part à cette guerre-là.

Le temps passe, les hommes — certains hommes — changent d'avis mais l'esprit impérialiste demeure.

Le Grincheux

29-VII-42

Citation d'actualité

"Dans les sociétés et les nations d'aujourd'hui, si l'Eglise ne se trouve plus au cœur de la cité, elle se tient à tout le moins sur les frontières, sur les murs d'enceinte. De là elle veille sur les vérités dont elle a reçu le dépôt, vérités d'ordre surnaturel, mais aussi sur les vérités d'ordre naturel, indispensables à la vie morale et à la conservation de la société même. Sa fonction s'exerce à l'égard de l'individu dont elle protège et garde les moeurs, de la famille qu'elle défend contre la dissolution, de tout le corps social qu'elle incite à se régir par la double loi de justice et de charité, non pas le jeu des intérêts personnels ou l'exercice de la force brutale."

Le cardinal Alfred AUDRILLART (extraits de L'Institut catholique (1939)).

Les Allemands auraient averti les défenseurs de Leningrad qu'ils vont prendre la ville d'assaut — Avertissement du maréchal de l'air Harris aux populations allemandes — Les préparatifs de défense du maréchal von Rundstedt en Europe occidentale

953,681 tonnes de cales allemandes ou italiennes détruites ou avariées en 1942

La situation ne s'est guère modifiée dans le sud de la Russie depuis vingt-quatre heures, si ce n'est que les Russes paraissent s'être ressaisis pour ralentir l'avance allemande au sud du Don. Les bulletins des deux hauts commandements se confirment et se complètent mutuellement sur ce point. Du côté de Stalingrad, les Allemands ne semblent pas encore avoir réussi à briser la résistance russe.

Le haut commandement allemand annonce que ses troupes ont poursuivi leur avance vers le sud au delà de Rostov et du Don et qu'elles ont franchi les rivières Manych et Sal, deux tributaires du Don. Il admet cependant qu'elles se sont heurtées à une résistance acharnée de la part des troupes soviétiques. Le journal de l'armée soviétique, "l'Etoile rouge", affirme que la résistance russe s'est raffermie depuis l'évacuation de Rostov, mais il exhorte les commandants et les soldats à faire preuve de la plus grande fermeté devant l'ennemi. Les dépêches soviétiques admettent la perte de Bataïsk et indiquent que les avant-gardes allemandes progressent en direction de Kuschevka, à 45 milles au sud de Rostov sur la grande ligne de chemin de fer qui conduit à Bakou, ainsi qu'en direction de Salsk, jonction ferroviaire sur la ligne de Stalingrad à 100 milles au sud-est de Rostov.

Les Allemands prétendent qu'ils ont brisé la résistance russe en plusieurs points au nord-ouest de Kalach. Le bulletin n'indique cependant pas une avance considérable de la part de cette armée qui menace Stalingrad dont Kalach n'est éloigné que de 50 milles. La radio italienne a prétendu que l'artillerie allemande à longue portée est désormais en mesure de bombarder Stalingrad, mais la nouvelle n'a pas été confirmée nulle part, même pas à Berlin.

Moscou rapporte que les Allemands ont jeté sur Leningrad des milliers de feuillets pour annoncer qu'ils vont prendre d'assaut sous peu l'ancienne capitale déjà assiégée depuis le mois d'août dernier. On croit qu'il s'agit d'une manœuvre pour retenir à Leningrad les troupes qui l'on pourrait être tenté d'envoyer dans le sud pour renforcer l'armée du maréchal Timochenko.

LES ALLEMANDS ET LE SECOND FRONT

La question de l'ouverture d'un second front en Europe occidentale continue à faire l'objet d'innombrables commentaires et ce sera vraisemblablement le cas aussi longtemps que la situation demeurera aussi critique en Russie. Aujourd'hui, cependant, ce sont les Allemands qui viennent nous parler du second front en publiant toutes sortes d'informations touchant les dispositions qu'ils prennent pour parer à la menace. Les Allemands cherchent évidemment à créer l'impression qu'ils sont en état de repousser facilement toute tentative d'invasion du continent.

Une dépêche de l'agence "D. N. B." annonce que des unités de "Chemises noires" transférées du front russe aux garnisons des pays occupés doivent défilier aujourd'hui par les rues de Paris avec leur armement qui compte parmi ce qu'il y a de plus moderne. D'autres dépêches rapportent que les fortifications sur la côte française, face à la Manche, sont maintenant terminées et la radio berlinoise ajoute que 200,000 ouvriers spécialisés y travaillaient depuis longtemps en coulant quelque 500,000 tonnes de béton par mois. On annonçait hier que le maréchal von Rundstedt, commandant en chef des armées allemandes de l'Ouest, avait fait l'inspection "des ouvrages de fortification considérables et échelonnés en profondeur sur les côtes du nord de la France". On rapporte aujourd'hui que le général Christiansen, commandant de l'armée d'occupation allemande en Hollande, a fait l'inspection des ouvrages de défense le long de la côte hollandaise. Les dépêches de Berne rapportent des déclarations attribuées à de hauts personnages militaires à Berlin où l'on exprime l'opinion que les Alliés tenteront l'invasion du continent.

Un correspondant américain à Moscou rapporte de son côté que les Russes sont convaincus que le premier ministre Churchill et le président Roosevelt ont pris l'engagement d'ouvrir un second front lors du passage du commissaire Molotov à Londres et à Washington et que l'on s'est entendu sur une date surprise.

La question qui préoccupe les Russes, dit-il, ce n'est pas de savoir pourquoi l'on n'ouvre pas un second front, mais quand il doit s'ouvrir. La population soviétique ferait confiance à ses chefs et elle compte sur eux pour protester si Churchill et Roosevelt venaient à manquer à leurs promesses.

LE SECOND FRONT AERIEN

Pour l'instant, c'est la "Royal Air Force" qui a mission d'inquiéter les Allemands à l'Ouest. La nuit dernière, une puissante flotte aérienne a soumis le grand port de Hambourg à un second bombardement massif en trois jours. On estime que quelque 600 bombardiers, dont plusieurs appareils de l'aviation canadienne, ont participé à l'attaque. Vingt-neuf avions ne sont pas rentrés, mais les aviateurs anglais ont pu observer en dépit des nuages épais qui recouvraient la ville qu'ils avaient allumé de vastes conflagrations. Des escadrons de chasse ont en outre attaqué hier soir des aérodromes, des chemins de fer et des navires le long des côtes du nord de la France et des Pays-Bas.

L'assaut massif contre Hambourg est venu souligner l'avertissement servi hier soir aux populations allemandes par le maréchal de l'air A.-T. Harris, le commandant en chef de l'aviation de bombardement anglaise. C'est par le moyen de la T. S. F. que le maréchal de l'air Harris s'est adressé aux Allemands. "Tout ce qui s'est produit jusqu'ici n'est encore que peu de chose... dit-il. Vous n'avez pas la moindre chance. Nous viendrons bientôt chaque nuit, en dépit de la pluie, du vent et de la neige, nous et les Américains... C'est à vous, les Allemands, qu'il appar-

tient de mettre fin à la guerre et aux bombardements... Vous n'avez qu'à renverser les nazis et à faire la paix... Rappelez-vous que vos armées peuvent avancer aussi loin qu'elles le voudront sans jamais atteindre l'Angleterre... Quelles que soient leurs victoires, il vous restera toujours à soutenir la guerre aérienne contre nous et les Américains... Vous ne saurez jamais gagner cette guerre... Nous sommes d'ailleurs en train de la gagner puisque nous bombardons l'Allemagne ville par ville de façon de plus en plus terrible afin qu'il vous soit impossible de poursuivre cette guerre. Tel est notre objectif. Nous le poursuivons impitoyablement... Lubeck, Rostock, Cologne, Emden, Brême, Wilhelmshaven, Duisbourg, Hambourg... et la liste s'allongera sans cesse... Laissez les nazis vous conduire au désastre avec eux, si vous voulez. C'est à vous qu'incombe la décision."

ACTIVITE AERIEENNE EN EGYPT

Le calme s'est de nouveau rétabli sur le front égyptien après l'attaque anglaise de dimanche soir dernier près de la côte. Une dépêche du Caire à l'agence "Reuters" disait hier soir que les troupes britanniques s'étaient repliées sur les positions enlevées à l'ennemi le 22 juillet, c'est-à-dire sur leurs positions des crêtes de Tel-el-Eiso, d'El-Makh et de Meteiya.

L'aviation par contre a déployé une grande activité de part et d'autre. Les bombardiers lourds alliés ont attaqué hier soir l'important port de ravitaillement de la baie de la Sude, dans l'île de Crète, ainsi que des barges ennemies au large de Sidi-Barrani sur la côte égyptienne. La fréquence des attaques contre le port de la baie de la Sude peut s'expliquer par les rapports qui nous viennent de Turquie disant que l'Axe ne cesse de transporter des troupes et du matériel dans l'île de Crète en vue de renforcer l'armée de Rommel sur le front égyptien.

Le haut commandement allemand rapporte que des escadilles allemandes ont attaqué des ports sur le canal de Suez où elles auraient obtenu des coups directs sur des quais et des navires ainsi qu'un aérodrome à l'ouest d'Alexandrie. L'assertion est en partie confirmée par le ministère égyptien de l'Intérieur qui annonce que des bombes allemandes ont tué une personne et en ont blessé sept autres dans la zone du canal et que l'on a sonné l'alerte dans la région du delta du Nil. Les Italiens prétendent de leur côté que leur aviation a obtenu des résultats considérables en attaquant des chars à l'arrière du front d'El-Alamein.

DU COTE DE L'AUSTRALIE

Le quartier général du commandant en chef allié, le général Douglas MacArthur, annonce que les patrouilles alliées ont délogé les unités japonaises qui étaient allées s'installer aux avant-postes dans la région de Kokoda, à 55 milles à l'intérieur de la péninsule de Papouasie. On ignore encore si les Japonais ne songent qu'à faire de la reconnaissance ou s'ils sont en train d'organiser une expédition contre Port-Moresby. Un officier supérieur allié a fait observer à ce propos que rien n'indique que le corps japonais de 1,500 à 2,500 hommes qui est débarqué à la mission de Gona ait reçu des renforts.

Des avions japonais solitaires ont vainement tenté d'attaquer les villes de Port-Darwin et de Townsville dans le nord de l'Australie. Des bombardiers alliés ont par contre exécuté un raid fructueux contre l'aérodrome japonais de Koepang, dans l'île de Timor.

LA GUERRE SUR MER

Les marines marchandes alliées ont subi des pertes énormes depuis le début de la guerre. La flotte sous-marine allemande a mené plusieurs offensives successives qui ont abouti à la destruction de plusieurs millions de tonnes de cales: la première qui a vu l'apparition des mines magnétiques dans les eaux anglaises aux toutes premières semaines de la guerre; une deuxième qui a pris de vastes proportions au lendemain de la chute de la France et qui a menacé à un moment donné d'affamer littéralement la Grande-Bretagne; la troisième qui se produit au large des côtes des deux Amériques depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis. Ajoutons que les vaisseaux de guerre, les sous-marins et les avions des divers belligérants ont été aussi actifs en Méditerranée et dans les eaux de l'Extrême-Orient.

Il ne faudrait cependant pas croire que la guerre maritime a été unilatérale et que les puissances de l'Axe ont été les seules à remporter des succès sur mer. L'Amirauté anglaise se charge aujourd'hui de nous le rappeler en annonçant que la flotte anglaise et les marines européennes alliées, — sans tenir compte de la Russie, — ont depuis le début de l'année courante détruit, pris ou avarié des navires allemands et italiens d'une jauge totale de 953,681 tonnes. Le bulletin de l'Amirauté estime que l'off a détruit, pris, avarié ou interné 7,184,760 tonnes de navires allemands et italiens depuis le début du conflit. Ces chiffres ne tiennent pas compte des pertes de quelque 750,000 tonnes qui auraient été infligées par la flotte rouge aux marines de l'Axe ni des 44 navires allemands ou italiens immobilisés dans les ports de l'Amérique latine et qui représentent une jauge de 256,079 tonnes.

On sait que la tactique la plus efficace qu'ait trouvée la marine anglaise pour combattre les sous-marins, pendant la guerre actuelle comme au cours de celle de 1914-1918, a été le système du convoi. Un correspondant de l'"Associated Press" qui revient d'une croisière à bord d'un vaisseau de guerre américain rapporte que les Etats-Unis ont organisé le système des convois dans la mer des Antilles et il affirme que cette mesure a déjà eu pour effet de diminuer les torpillages dans ces eaux infestées de sous-marins qui étaient en train de devenir un véritable cimetière pour les navires marchands. — P. V.

29-VII-42

Ordonnances

Restrictions sur les cosmétiques

Livraisons en gros — Bagues des bocaux de conserves — Couleurs des peintures et vernis

Ottawa, 29 juillet. — M. W. M. Grant, administrateur des produits pharmaceutiques et des articles de toilette, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, annonce aujourd'hui que les fabricants de cosmétiques verront les différentes variétés de chaque catégorie de produits limitées à quelques-unes.

Les teintes de vernis à ongles seront réduites de 23 jusqu'à six pour les fabricants. Les parfums, les eaux de Cologne, les eaux de toilette, les poudres de talc et les poudres de bain seront limités à quatre arômes (quelquefois appelés sortes) par fabricant, et les lotions pour fixer la figure, les lotions pour les mains et les lotions pour la chevelure, les huiles et les fortifiants pour la chevelure à trois, pour chaque fabricant, en vertu de la nouvelle ordonnance.

Les bâtons à lèvres, y compris les bâtons de rechange, seront réduits de 16 teintes à quatre et les rouges et les poudres de riz seront également réduits à quatre teintes.

La nouvelle ordonnance interdit aux fabricants de distribuer des grandes miniatures ou échantillons de cosmétiques ou de mettre de nouveaux cosmétiques sur le marché sans l'autorisation de l'administrateur.

M. G. W. Jones, directeur des articles de toilette, a souligné le fait que l'on ne fera aucun effort pour standardiser les variétés. Ainsi, s'il y a 10 producteurs de poudres de riz, chacun a le droit de produire quatre teintes, ce qui fait qu'il pourrait y avoir un total de 40 teintes de poudre de riz sur le marché. La simplification des différentes catégories d'articles de toilette a déjà commencé dans l'industrie même antérieurement à l'ordonnance de la commission, a-t-il ajouté.

Ces restrictions, a expliqué M. Jones, aideront à maintenir le plafond des prix en réduisant le coût de revient à l'industrie. Les détaillants pourront avoir en stock un assortiment complet de marchandises sans pour cela avoir un inventaire aussi considérable. Moins de métal sera utilisé dans la fabrication des récipients et les demandes de bouteilles de verre de fantaisie seront réduites.

Un fabricant est défini dans l'ordonnance comme "toute personne qui fabrique ou d'autre façon prépare pour la vente ou distribue, à un autre titre que celui de grossiste ou de détaillant, tous cosmétiques". Par cosmétiques, on entend également les savons à barbe, les crèmes à barbe, les antiseptiques, les déodorants, les parfums, et les autres préparations du même genre, de même que les articles généralement connus sous le nom d'articles de toilette.

Aucun fabricant, pour aucune considération, n'augmentera le nombre des teintes ou des arômes

de tous cosmétiques au-dessus du nombre déjà fabriqué par lui, et il ne pourra pas, sans autorisation, changer le nom ou la marque commerciale, les teintes, les arômes ou les grandeurs des récipients de l'un quelconque de ses produits.

Les restrictions de la présente ordonnance ne s'appliquent pas à tous cosmétiques en mains ou que l'on était en train de fabriquer le 22 juillet, date exécutoire des nouvelles règlements. Mais, à compter du 31 décembre 1942, aucune vente de l'un quelconque de ces cosmétiques en mains ou que l'on est en train de fabriquer ne sera faite par un fabricant.

Bagues des bocaux de conserves
Ottawa, 28. — Le bureau du régisseur des métaux, au ministère des Munitions et Approvisionnement, demande avec instance aux maîtres de maison de prendre bien soin des bague des bocaux de conserves, à base de zinc, puisque la production sera grandement réduite dans un avenir rapproché.

Le zinc est un métal essentiel, qui est requis en quantités de plus en plus grandes par les industries de guerre du Canada. Dans une bague d'un bocal de conserves, il y a environ le dixième d'un once de zinc. Dans la fabrication d'une bombe de deux livres, il entre environ cinq onces de zinc. On emploie annuellement plusieurs centaines de tonnes de zinc pour fabriquer les bague des bocaux de conserves.

Couleurs des peintures et vernis

Ottawa, 29. — Afin de conserver les matières premières essentielles à la production de guerre, Mme Phyllis G. Turner, administrateur des huiles et des graisses, à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, annonce aujourd'hui que de nouvelles dispositions ont été prises pour limiter le nombre des couleurs et des teintes que les fabricants peuvent employer dans la fabrication des peintures et des vernis.

"Nous considérons que le nombre des couleurs et des teintes a été réduit de 60 à 70 pour cent, comparativement à la production d'avant guerre", a déclaré Mme Turner, "mais les couleurs et les teintes permises sont suffisantes pour plaire à tous les goûts esthétiques et à toutes les exigences pratiques".

Les fabricants n'ont plus le droit de fabriquer plus de 14 teintes ou couleurs de peinture de première qualité pour maison, comparativement aux 32 pour cent, antérieurement. Les peintures de deuxième qualité pour maison sont limitées à 10 teintes et couleurs et les peintures de troisième qualité à 6, en vertu des dispositions de la nouvelle ordonnance. Les teintes à bardeaux et les peintures à bardeaux combinées ont été limitées à 10 variétés, les vernis-teintes (sauf la couleur de fond) à 4 pour chacune des trois qualités, et la peinture à grange et à toiture a également été limitée à 4 variétés.

On pourra se procurer les vernis — y compris les laques de Chine, sécheurs, asphaltés, huiles mélangées, liquides à vernir, liquides à bronzer, colles à mur, cachetages à plancher, remplisseurs liquides et huiles à rendre mat — dans 24 teintes ou couleurs. Les fabricants de kalsomine ont le droit de préparer 13 variétés de couleurs, mais seulement 8 de ces couleurs seront permises sur chaque carte de couleurs de marque spécifique.

Le blanc et le noir ne sont pas compris dans la détermination du nombre maximum de couleurs, et les teintes et vernis fabriqués sur commande à des fins industrielles, pour automobiles ou pour fins d'entretien d'édifices, peuvent être préparés dans l'une quelconque des couleurs spécifiées par l'acheteur.

Les nouveaux noms de commerce ou marques de firmes autres que ceux actuellement employés sont interdits, mais les matériaux de peintures et de vernis des couleurs actuellement interdites mais complètement ouverts et fabriqués avant le 23 juillet, peuvent être emballés, étiquetés, vendus ou livrés jusqu'à ce que l'approvisionnement soit épuisé.

Les dispositions de l'ordonnance ne s'appliquent à aucune peinture et aucun vernis importés au Canada et une disposition a été prise permettant des couleurs supplémentaires, en vertu d'un permis, pour le commerce d'exportation.

La nouvelle ordonnance s'accorde bien avec le programme de la Commission qui consiste à éliminer la production non essentielle et à apporter des simplifications et des économies dans l'industrie. Elle a été préparée après consultation du comité consultatif sur les peintures et les vernis et avec l'assentiment de M. E. G. Burton, administrateur du commerce de détail, et M. R. F. Chisholm, administrateur du commerce en gros.

Livraisons en gros

Ottawa, 29. — Par suite de l'ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre limitant les livraisons en gros à trois par semaine, M. R. F. Chisholm, de Toronto, administrateur du commerce de détail, calcule que l'on économisera au delà de 200,000,000 de milles parcourus par les commerçants eux-mêmes.

"Ce projet de simplification a été dressé par les grossistes eux-mêmes", a dit M. Chisholm. "L'ordonnance a déjà reçu un appui presque unanime. Plusieurs grossistes avaient déjà mis en pratique depuis quelque temps des mesures encore plus draconiennes et leurs clients s'en sont déclarés satisfaits. "Plusieurs grossistes ont appliqué volontairement leurs propres restrictions, le fait de permettre une seule visite par mois chez un client alors qu'ils avaient l'habitude de s'y rendre toutes les semaines. Les grossistes en général ont

fait preuve d'un esprit de collaboration et cherchent maintenant à résoudre leurs propres problèmes de manière à contribuer à l'effort de guerre".

Les grossistes en tabac calculent qu'ils épargneront à eux seuls 20,000,000 de milles par année. Plusieurs grossistes ont déjà réduit par environ 33% la distance de milles parcourus. Un autre a réduit ses frais de livraison en expédiant les petites commandes par la poste.

"Les grossistes ne doivent pas interpréter l'ordonnance, comme si elle délimitait les points extrêmes qu'ils peuvent atteindre dans le programme de réduction de frais", a déclaré M. Chisholm. On les encourage toujours à adopter des restrictions encore plus sévères.

Restrictions du crédit sur le vêtement

Ottawa, 29 juillet. — M. A. O. Heather, administrateur du crédit au consommateur, déclare aujourd'hui que dans la nouvelle ordonnance sur le crédit aux consommateurs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre rendue lundi dernier, une disposition spéciale a été prise au sujet des vêtements des forces armées et de la marine marchande.

On peut vendre tous les articles de vêtements qui font partie des uniformes d'un service quelconque des forces armées ou de la marine marchande, à n'importe quel terme de crédit que le marchand particulier juge convenables, dit M. Heather.

Les fourrures et les vêtements garnis de fourrure sont sujets à un premier versement de 33 1/3% et à une période maximum de crédit de douze mois, déclare-t-il.

Tous les autres articles de vêtements y compris la chaussure, la chapellerie, la mercerie et la lingerie sont soumis à un premier versement minimum de 1-3 et à une période maximum de crédit de six mois.

L'armée canadienne

Avant de mobiliser les hommes mariés

On appellera les jeunes gens de 19 ans

Ottawa, 29 (C.P.). — Des observateurs laissent entendre que le gouvernement fédéral, désireux de disposer du nombre voulu d'hommes en vue de l'instruction militaire obligatoire, appellera les jeunes gens de 19 ans avant de mobiliser les hommes mariés.

Il se peut que bientôt on ne puisse plus appeler d'hommes âgés de 20 à 40 ans. Si on décidait d'appeler les hommes de 19 ans, on disposerait de réserves suffisantes pour les prochains mois.

On se rappelle que le gouvernement a récemment décidé de mobiliser les jeunes gens de 20 ans. Environ 100,000 hommes ont été appelés. Plus de 100,000 hommes ont été entraînés militairement par leur entraînement militaire parce que physiquement inaptes. Un grand nombre d'entre eux ont par ailleurs obtenu des sursis en raison de leur travail.

On mobilisera 25,000 hommes au cours des mois d'août.

Présentation d'ailes à St-Jean

Vendredi après-midi, à 2 h. 30, aura lieu à l'école d'entraînement aérien no 9, à St-Jean d'Iberville, la présentation des ailes aux élèves qui ont terminé avec succès leur cours de pilote, de navigateur ou de sans-filiste mitrailleur à cette institution civile organisée par les Canadian Pacific Air Lines en marge du plan d'entraînement aérien du Commonwealth. La présentation sera faite par le capitaine Frank Wait, du centre d'entraînement no 3, du C.A.R.C.

Une cérémonie identique aura lieu jeudi après-midi, 30 courant, à l'école no 8 de l'ancienne Lorette, près de Québec, sous la présidence du brigadier général Vanier, commandant du district militaire no 5. La présentation d'ailes de Lorette sera la première à avoir lieu d'un centre d'entraînement sous le contrôle civil. 26 élèves y recevront leurs ailes.

Les Canadian Pacific Air Lines dirigent au Canada sept écoles d'entraînement dans le genre de celles de Lorette et de St-Jean. Organisées il y a un an, ces écoles donnent déjà de splendides résultats.

A l'Ancienne Lorette

Québec, 29 (D.N.C.). — Pour la première fois depuis l'adoption du nouveau plan d'instruction aérienne du Commonwealth britannique, des aviateurs du district de Québec vont graduer à l'école de l'Ancienne Lorette. De plus, cette cérémonie sera présidée par un officier de l'armée, le brigadier Georges-P. Vanier, commandant du district militaire no 5. Les navigateurs aériens de l'école no 8 des observateurs du corps d'aviation canadien recevront leurs ailes demain après-midi, à 4 heures.

D'après des personnes bien renseignées, ce sera la première fois également qu'un officier de l'armée présente les ailes à des aviateurs.

Le commodore W.-A. Curtis promu vice-maréchal de l'air

Ottawa, 29 (C.P.). — Le commodore de l'air W. A. Curtis, commandant en second des établissements du C.A.R.C. outre-mer, a été promu vice-maréchal de l'air, apprend-on aujourd'hui.

Tanks réfrigérés pour les Britanniques?

Londres, 29 (C.P.). — M. Oliver Lyttelton, ministre d'Etat en charge de la production, a révélé à la Chambre des communes, aujourd'hui, que le ministère des Approvisionnements a formé un comité pour étudier la possibilité de se munir de chars d'assaut à air climatisé pour la guerre dans le desert.

Il a dit que l'examen de tanks ennemis capturés "n'indiquait aucunement qu'ils aient la moindre réfrigération".

Coordination des services de guerre

Conseil montréalais

Montréal a organisé hier soir son Conseil de coordination des services de guerre. On a adopté la constitution et élu les membres du conseil d'administration.

Ces derniers, choisis parmi 25 administrateurs actifs et membres d'honneur sont: M. J. Hollis-Brace, président, Mme E. R. Adair et Mme Pierre Casgrain, vice-présidentes; M. C. A. Morrison, secrétaire, dont les services sont prêtés par la Canadian General Electric, et M. L. N. Buzzell, trésorier.

Sont membres d'office du conseil et représentants des forces armées actives: le major Lanquedoc et le capitaine Southward, tant pour l'armée que la marine; le chef d'escadron Doyle, de l'Aviation; et le capitaine Fry représentant de la marine marchande.

L'administration du conseil comprend encore les personnes suivantes: Mme J.-O. Asselin, Mlle E. Meredith Hodgson, Mme J.-J. Perreault, Mme Lazarus Phillips, Mme E. D. Savage, Mme A. T. Strikeman, Mme R. Wilkes, M. J.-O. Asselin, M. B. Beaudet, Jack Clifford, P. E. Durnford, Harvel Golden, J.-G. LeDroit, John W. Long, cr., C. Moisan, le Dr Frank Pedley, B. W. Roberts, G. D. Robinson, Maurice Trudeau et J. H. Webb.

On étudie le projet depuis le mois de mars dernier. La réunion place l'île de Montréal sur le même pied qu'une demi-douzaine d'autres centres du Canada, qui furent parmi les premiers à coordonner leurs services auxiliaires locaux.

Les buts du conseil, tels que mis en lumière dans la constitution adoptée hier soir, comprennent la définition de la nature, de l'étendue et de l'action de tous les services auxiliaires de secours aux troupes et aux marines marchandes. Ils comportent l'organisation et la surveillance de l'œuvre des services auxiliaires et d'une longue liste d'organisations nationales, provinciales et locales reconnues, dont plusieurs comprennent des groupements féminins et tous les clubs d'entraide. Le conseil se compose de représentants de chacune de ces organisations.

Vers un ciel plus beau

Par la charité parfaite

Par le R. P. J.-M. Kergoustin, S.M.M. Ce livre a pour objet tout ce qu'il y a de mieux au ciel et sur la terre: l'amour qui est le grand ressort de notre âme ici-bas, et qui fera notre bonheur dans l'éternité. Il montre la grandeur de l'acte de charité; ses précieux avantages, son influence immense sur la vie du temps et sur celle de l'éternité.

Ceux qui liront ces pages seront émerveillés des richesses inépuisables qu'ils y trouveront. Beaucoup, arrivés au déclin de l'âge, regretteront de n'avoir pas employé parfaitement les heures de leur existence à aimer Dieu de tout leur cœur; mais, sans se décourager, ils se diront que la charité répare tout, et ils voudront combler les vides du passé en multipliant les actes d'amour.

Volume de 374 pages. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.10. Service de Librairie du "Devoir".

Pour une force et un tribunal internationaux

Ces suggestions de M. Cordell Hull pour l'après-guerre, rencontrent entièrement les vues du gouvernement de Londres

Londres, 29 (C.P.). — Le ministre britannique des affaires étrangères, M. Eden, a dit à la Chambre des communes, aujourd'hui, que le gouvernement britannique est "entièrement en faveur de l'établissement ou du rétablissement, après la guerre, d'une cour internationale de justice".

Il a dit que le gouvernement "avait noté avec beaucoup d'intérêt" l'allocation diffusée de la secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Cordell Hull, le 23 juillet, et dans laquelle celui-ci disait qu'un tel tribunal serait nécessaire.

M. Eden a ajouté que le gouvernement adopte aussi entièrement les vues de M. Hull à savoir que "l'autorité internationale après cette guerre exigera d'être appuyée par une force internationale".

L'interdit contre le parti communiste

Le débat n'aura peut-être pas lieu aux Communes — Par arrêté en conseil

Ottawa, 29 (C.P.). — Il se peut que n'ait pas lieu aux Communes le débat sur la levée de l'interdit contre le parti communiste du Canada. On craignait jusqu'ici que ce débat ne prolonge la durée de la session.

Quand le comité parlementaire des règlements de la défense du Canada déposa son rapport à la Chambre, la semaine dernière, on s'attendait à un débat très long sur le communisme. Le rapport recommande au gouvernement de lever l'interdit contre le parti communiste et six autres organisations actuellement illégales. On prévoyait que le nouveau président du comité, M. H.-B. McKinnon (libéral, Kenora-Rainy River), qui a succédé à M. J.-E. Michaud, proposait l'adoption du rapport, mais le comité aurait décidé finalement qu'il est préférable de ne pas retarder la prorogation.

En effet, le rapport peut être laissé sur la table. Le gouvernement a les pouvoirs nécessaires pour prendre une décision sans l'autorisation de la Chambre. Le cabinet aurait le droit de lever l'interdit par arrêté en conseil.

Inspection scolaire

Nouveaux districts et nouveaux inspecteurs

Québec, 29 (D. N. C.). — Lors de sa dernière séance, le cabinet provincial a approuvé plusieurs changements effectués par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique dans les districts d'inspection scolaire de la province et nommé quelques inspecteurs.

Le comité catholique a décidé ces changements à sa dernière session plénière du mois de mai. Afin d'assurer un contrôle et une direction plus efficaces dans la province, il a recommandé des modifications aux limites des districts d'inspection scolaire et ainsi créé de nouveaux districts. Deux nouveaux districts urbains et trois nouveaux districts ruraux ont été établis.

Les recommandations du comité catholique ont été approuvées à la réunion du cabinet provincial, la semaine dernière, et l'arrêté ministériel qui concerne les nominations d'inspecteurs vient de recevoir la sanction du lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fiset.

Voici quelles sont les nominations: M. Paul Racicot, de Cowansville, est nommé inspecteur du nouveau district urbain no 10, à Montréal. Il est remplacé, comme inspecteur du district rural 36, à Cowansville, par M. Gustave Huneault, principal de l'école St-Jean-Vianney, à Montréal.

M. Gérard Filteau, de Shawinigan, devient inspecteur du nouveau district urbain no 17, lequel comprend Shawinigan, Grand'Mère et les centres industriels des environs.

M. Didier Savard, instituteur à Québec, est nommé inspecteur d'école pour le nouveau district rural no 24, comprenant la partie est de l'Abitibi et la partie nord du comté de Lavolette.

M. Arthur Labrie, instituteur à Hull, assumera les fonctions d'inspecteur du nouveau district rural dans l'Abitibi.

M. Jean-Paul Bourque, instituteur de Chicoutimi, devient inspecteur du nouveau district rural 71, dans la Gaspésie.

L'inspecteur Joseph Asselin, du comté d'Abitibi, passe au poste d'inspecteur du district rural 25, dans le comté de Portneuf.

M. Charles Lever, de Ste-Anne-des-Monts, devient inspecteur du district rural 65, en remplacement de M. Chs-Eugène Bélanger, nommé professeur à l'école normale de Mont-Joli.

Enfin, M. Albert Lussier, instituteur à l'Epiphanie, accède au poste d'inspecteur du district rural 69, en remplacement de M. Charles Lever, à Ste-Anne-des-Monts.

Les nouveaux inspecteurs entreront en fonction avec la rentrée des classes en septembre prochain.

Le célèbre archéologue Petrie est décédé

Jérusalem, 29 (A.P.). — Sir Flinders Petrie, archéologue britannique réputé pour ses recherches en Egypte, est décédé hier soir à l'hôpital du gouvernement. Il était âgé de 89 ans.

Ceux qui liront ces pages seront émerveillés des richesses inépuisables qu'ils y trouveront. Beaucoup, arrivés au déclin de l'âge, regretteront de n'avoir pas employé parfaitement les heures de leur existence à aimer Dieu de tout leur cœur; mais, sans se décourager, ils se diront que la charité répare tout, et ils voudront combler les vides du passé en multipliant les actes d'amour.

Volume de 374 pages. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.10. Service de Librairie du "Devoir".

Pour une force et un tribunal internationaux

Ces suggestions de M. Cordell Hull pour l'après-guerre, rencontrent entièrement les vues du gouvernement de Londres

Londres, 29 (C.P.). — Le ministre britannique des affaires étrangères, M. Eden, a dit à la Chambre des communes, aujourd'hui, que le gouvernement britannique est "entièrement en faveur de l'établissement ou du rétablissement, après la guerre, d'une cour internationale de justice".

Il a dit que le gouvernement "avait noté avec beaucoup d'intérêt" l'allocation diffusée de la secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Cordell Hull, le 23 juillet, et dans laquelle celui-ci disait qu'un tel tribunal serait nécessaire.

M. Eden a ajouté que le gouvernement adopte aussi entièrement les vues de M. Hull à savoir que "l'autorité internationale après cette guerre exigera d'être appuyée par une force internationale".

L'interdit contre le parti communiste

Le débat n'aura peut-être pas lieu aux Communes — Par arrêté en conseil

Ottawa, 29 (C.P.). — Il se peut que n'ait pas lieu aux Communes le débat sur la levée de l'interdit contre le parti communiste du Canada. On craignait jusqu'ici que ce débat ne prolonge la durée de la session.

Quand le comité parlementaire des règlements de la défense du Canada déposa son rapport à la Chambre, la semaine dernière, on s'attendait à un débat très long sur le communisme. Le rapport recommande au gouvernement de lever l'interdit contre le parti communiste et six autres organisations actuellement illégales. On prévoyait que le nouveau président du comité, M. H.-B. McKinnon (libéral, Kenora-Rainy River), qui a succédé à M. J.-E. Michaud, proposait l'adoption du rapport, mais le comité aurait décidé finalement qu'il est préférable de ne pas retarder la prorogation.

En effet, le rapport peut être laissé sur la table. Le gouvernement a les pouvoirs nécessaires pour prendre une décision sans l'autorisation de la Chambre. Le cabinet aurait le droit de lever l'interdit par arrêté en conseil.

ETATS-UNIS

Services ferroviaires locaux

Washington, 29 (A.P.). — Le directeur des transports de guerre, M. Joseph B. Eastman, a déclaré hier que les nécessités militaires forceraient les chemins de fer états-unien à supprimer une grande partie du service local qu'ils donnent actuellement.

Dans tous les cas où les trains locaux suivent des routes doublées par des services d'autobus ces trains seront supprimés. Les locomotives et les wagons de voyageurs ainsi libérés pourront être utilisés à des fins plus importantes.

A Verdun

Le conseil municipal de Verdun, à sa séance d'hier soir, a accordé à M. A. Robidoux un permis pour un poste de voitures de location sans chauffeur (drive yourself), sur un terrain de la rue Ross. Par contre on a refusé d'accorder des permis du même genre à MM. A. Hantel et Henri Roy parce que dans ces deux cas les demandes étaient faites pour des lots situés sur des rues résidentielles, la troisième avenue et la rue Melrose.

On a remis à plus tard une décision au sujet de l'attitude de la ville en ce qui concerne les policiers et les pompiers susceptibles d'être appelés à faire leur service militaire. Il s'agit de décider si la ville fera ou non auprès des autorités fédérales des démarches pour obtenir l'exemption de ce service pour ses policiers et pompiers. On a décidé d'engager, pour remplir les vacances dans le service de police, huit nouveaux constables au salaire payé aux novices; ces engagements sont sujets à l'obtention du permis nécessaire de la part du Service sélectif national.

Le conseil a référé au comité exécutif un rapport pour la nomination de quatre jeunes filles en remplacement de commis de la ville qui ont été appelés pour leur service militaire.

Attaché militaire américain capturé à Tobrouk

Le Caire, Egypte, 29 (A.P.). — Le lt-col. Max Gooler, de Duluth, Minn., attaché militaire adjoint des Etats-Unis au Caire, était à Tobrouk au moment de sa chute, et on pense qu'il a été fait prisonnier. C'est ce qu'on révèle aujourd'hui.

Le colonel Gooler, natif de Devils-Forks, Dakota-Nord, a quitté l'école d'infanterie de l'armée des Etats-Unis à Fort Benning, Georgie, il y a un an, pour se rendre au Caire.

ETATS-UNIS

4,000,000 d'hommes sous les armes

Washington, 29 (A.P.). — Le président Roosevelt a déclaré aux journalistes hier que les Etats-Unis ont maintenant environ 4,000,000 d'hommes sous les armes. On conclut de ce chiffre, en prenant pour acquis qu'il embrasse toutes les armes, que l'armée doit avoir atteint le total de 3,600,000, qui était l'objectif du secrétaire de la Guerre pour la fin de l'année 1942.

M. Roosevelt a ajouté que la nécessité de faire d'avance des achats de vivres pour nourrir un groupe si considérable est une des trois raisons pour lesquelles certains droits subissent actuellement une disette de boeuf, les deux autres raisons étant que l'on est dans une saison de faible production, et que les gens qui ont le plus d'argent à dépenser achètent plus de viande et dans les meilleures parties.

Ordinations à St-Benoît-du-Lac

S. E. Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, a conféré la prêtrise au R. P. Dom Robert Walton, O.S.B., et le sous-diaconat aux RR. PP. Leal Martinez, Gustave Bergeron et Sébastien Lecomte, tous du monastère de Saint-Benoît du Lac, le 15 juillet courant.

Dom Robert Walton, O.S.B., premier moine bénédictin canadien de langue anglaise, est né à Montréal le 13 septembre 1910 du mariage de Robert Walton et de Mary Gribbin; il a été baptisé dans la paroisse Saint-Gabriel. Entré au noviciat des Pères Bénédictins en 1935, il y fit profession le 27 décembre 1936.

Arrivé au monastère de Saint-Benoît du Lac le 14 au soir, Mgr l'évêque de Sherbrooke conféra l'ordination durant la messe solennelle du lendemain qui eut lieu à 10 h. Les RR. PP. Dom Odile Sylvin et Gérard Mercier, agissant comme diacre et sous-diaque, et M. l'abbé Léon Bouchier, curé de Saint-Patrice de Magog, comme archidiacre.

Son Excellence voulut bien honorer les moins de sa présence au dîner monastique qui suivit.

EXAMEN DE LA VUE
PAUL E. Talbot
Bachelier en optométrie
OPTOMETRISTE
6761 St-Hubert, CA. 7616
A St-Jérôme
330 St-Georges. Tél. 171

NECROLOGIE

BAIL — A Dafoe, le 26, à 20 ans, Philip Arthur, fils de M. et Mme J. Arthur Bail.
BELLANGER — A Montréal, le 27, à 55 ans, Mme Joseph Bellanger, née Yvonne Beaudet.
CAMILRAND — A Montréal, le 27, à 11 ans, André, fils de Brant Camilrand.
DESSOISIERS — A Montréal, le 27, à 79 ans, Mlle Rose-Delima Dessoisières.
DUFFUS — A Verdun, le 27, à 72 ans, Regina Potras, épouse en 1^{re} noces de feu Pierre Brunet; en 2^e de feu Frank Bergeron; en 3^e de feu Arthur Dupuis.
DESAUTELS — A Montréal, le 29, à 34 ans, Philippe, fils d'Avila Desautels et d'Yvonne Desautels.
LACHAPPELLE — A Montréal, le 26, à 69 ans, Adélard Lachapelle, époux d'Alphonse Lachapelle.
MALLAMO — A Montréal, le 27, à 78 ans, Giuseppe Mallamo, époux de feu Josephine Glanc.
MIRON — A Montréal, le 27, à 31 ans, Gérard Miron, époux d'Antoinette LeDuc.
SENTENN — A Montréal, le 27, à 35 ans, Mme Lucienne Sentenn, née Cécile Giguère.
TREMELAY — A Montréal, le 27, à 60 ans, Orlas Tremblay, époux de Valérie Cayer.

MONUMENTS

Fondée en 1877
Manufacturiers de monuments WE. 2640
J. Brunet Ltée
4485, Côte-des-Neiges
Montréal

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés et gravés.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. 8 Elais 3361

CALENDRIER

7^e mois JUILLET 31 jours
Demain: MERCREDI 29 JUILLET 1942
Ste-Marthe, vierge.
Lever du soleil, 4 h. 40.
Coucher du soleil, 7 h. 32.
Lever de la lune, 8 h. 48.
Coucher de la lune, 6 h. 43.
Dernier Quarter, le 23 à 3 h. 38 du matin.
Nouvelle Lune, le 31 à 7 h. 3 m. du matin.
Premier Quarter, le 21 à 9 h. 13 m. du matin.
Pleine Lune, le 27, à 2 h. 14 m. du soir.

JUILLET 1942						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 29 JUILLET 1942

Demain : NUAGEUX — AVERSE

MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 68.

Minimum, 54.

Même date l'an dernier, 68.

Même date l'an dernier, 58.

BAROMETRE : 10 h. a.m. 26.70.

Chiffres fournis par Météo Canada.

Météo 444 Spertbrook est. août 8

Les jeunes gens de 19 ans ne seront pas appelés

OTTAWA, 29. (C.P.) — Le ministre des services de guerre, M. Thorson, nie la nouvelle que les jeunes gens de 19 ans seraient appelés pour le service militaire obligatoire.

Commandement aérien unique dans les Aléoutiennes

WASHINGTON, 29. (A.P.) — Le ministère de la marine des Etats-Unis annonce l'établissement d'un commandement unifié de toutes les opérations aériennes dans les îles Aléoutiennes. On ne donne pas de détails topographiques pour ne pas renseigner l'ennemi. On sait que les Japonais ont occupé trois des îles Aléoutiennes.

Les attaques sur l'Allemagne

Londres, 29. (C.P.) — Communiqué du ministère de l'Aviation, mercredi :

"Hambourg a été de nouveau attaquée la nuit dernière par une puissante escadrille de bombardiers. Il y avait beaucoup de nuages au-dessus de la cible et plusieurs avions ont été abattus à basse altitude. On a observé de gros incendies. Les aéroports des Pays-Bas ont été aussi bombardés. L'aviation de combat a attaqué les communications ferroviaires et autres cibles dans la France occupée et des navires au large de la côte française. De ces opérations, 32 bombardiers et 3 avions de combat ne sont pas revenus. Deux avions de combat ennemis ont été détruits hier par les patrouilles d'avions côtières, dont un par un Sunderland et l'autre par un avion Beaufighter."

Le communiqué russe

Moscou, 29. (A.P.) — Communiqué russe de mercredi :

"Au cours de la nuit du 28 au 29 juillet, nos troupes ont combattu l'ennemi dans la région de Voronège et aussi dans les régions de Tsimlyansk et de Bataisk. Aucun changement ne s'est produit sur les autres secteurs du front."

"Dans la région de Voronège la lutte se continue et les troupes fascistes allemandes subissent des pertes énormes. Une de nos unités d'infanterie a détruit en dix jours, 10,800 soldats et officiers allemands, détruit aussi 158 chars d'assaut, 25 avions, 86 canons, et capturé 24 canons, 90 mitrailleuses, 14 mortiers et une grande quantité d'obus et autre matériel de guerre. Nos hommes déploient de grandes ressources et beaucoup d'habileté."

"Dans la région de Tsimlyansk, nos hommes ont livré des batailles défensives. Les avions de combat et de bombardement russes ont fait pleuvoir les coups sur les chars d'assaut et les unités mécanisées ennemies. En un seul jour nos avions ont détruit 36 chars d'assaut allemands et 106 canons qui transportaient des ravitaillements d'infanterie et de guerre."

"Dans la région de Bataisk, de violents engagements ont lieu. Nos hommes déploient une résistance acharnée devant les attaques ennemies. Hier, dans un secteur, ils ont mis 19 chars d'assaut allemands hors de service et tué 1100 officiers et soldats ennemis. Ce n'est qu'après l'arrivée de nouveaux renforts allemands dans le combat que nos unités se sont repliées sur une autre ligne de défense."

"Sur le front de Bransk notre armée a repoussé l'ennemi et amélioré ses positions. Nos hommes ont capturé la banlieue de deux places populeuses et se sont établis fermement dans de nouvelles positions. Dans un secteur du front de Kalinine l'infanterie ennemie appuyée par les chars d'assaut et l'aviation, a attaqué nos positions. La bataille a été acharnée. Quelques places populeuses ont changé de mains plusieurs fois. En deux jours les batailles dans cette région, les Hitleriens ont perdu environ 2000 soldats et officiers tués ou blessés."

Juridiction aux tribunaux militaires américains

Sur les causes des soldats américains en Angleterre et en Irlande du Nord

Londres, 29. (C.P.) — La Chambre des lords a adopté en première lecture un bill autorisant les tribunaux militaires américains à exercer la juridiction criminelle sur les soldats américains en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord.

Le bill prévoit, cependant, que dans les cas où les autorités américaines le demanderaient, les cours civiles britanniques pourraient juger les causes de soldats américains. Ce bill est considéré comme urgent et on s'attend qu'il sera tôt mis en vigueur.

La seconde officière Taylor en Angleterre

Ottawa, 29. — La seconde officière, Mme Doris Taylor, W.R.C.N.S., vient d'arriver ici d'Angleterre et entrera immédiatement en service comme officière d'état-major aux quartiers généraux.

La seconde officière Taylor a servi dans les "Wrens" à Portsmouth et à Greenock, Angleterre, au cours des quinze derniers mois.

En Canada ses fonctions consistent à organiser et à gérer les établissements des "Wrens".

La seconde officière Taylor est la fille de feu J.-Obert Smith, ancien commissaire de l'immigration à Londres. Elle est née à Winnipeg, mais a quitté le Canada jeune et a été élevée outre-mer. Son mari, le capitaine H.-S. Taylor est dans l'armée britannique.

A OTTAWA

Caucus des libéraux et des conservateurs

Le ministre des pensions se plaint du "Hansard"

Ottawa, 29. (C.P.) — Les députés libéraux fédéraux ont tenu un caucus cet avant-midi. M. Mackenzie King, premier ministre, a déclaré que les députés et sénateurs libéraux avaient exprimé leur satisfaction de la façon dont la session avance. Le caucus a pris fin à 11 heures du matin, juste avant la séance.

M. Meighen à Ottawa

Ottawa, 29. (C.P.) — Les députés conservateurs de la Chambre des communes ont tenu ce matin, un caucus qui a duré une heure et où assistait M. Arthur Meighen, chef du parti conservateur. Aucun communiqué n'a suivi la réunion. M. Meighen est arrivé de Toronto, par train, ce matin. On croit qu'il s'agit de la direction du parti et que M. Meighen n'a pas manifesté le désir d'abandonner la direction du parti pour le moment. M. Hanson continuera à remplir les fonctions du chef d'opposition.

Marine marchande

Ottawa, 29. (C.P.) — M. C.D. Howe, ministre des Munitions, a déclaré aujourd'hui, en Chambre des communes, que les plans du gouvernement pour augmenter la marine marchande canadienne ne seront limités que par le nombre d'équipages disponibles. Il a eu une entrevue, récemment avec l'Union des marins canadiens et a déclaré qu'après longtemps que l'Union fournira les équipages le gouvernement fournira les navires. M. Hanson a répondu également que la marine marchande canadienne, par son éprouve beaucoup de difficultés à armer de nouveaux navires, par suite de la rareté des équipages.

Plainte au sujet du "Hansard"

Ottawa, 29. (C.P.) — M. Ian Mackenzie, ministre des Pensions, a protesté vivement aujourd'hui contre le fait que le *Hansard* n'avait pas rapporté un échange entre lui et le chef d'opposition Hanson, hier, lors du vote sur l'amendement au sujet de Hong-Kong.

M. Mackenzie avait dit que M. Hanson avait suggéré que la motion soit déclarée battue sur division. Il affirme que le rapport du *Hansard* n'en parle pas et il a demandé à M. Glen, président de la Chambre de s'enquérir sur cette omission.

Le ministre dit que l'amendement présenté par M. Howard Green, député conservateur de Vancouver-Sud, qui a provoqué le débat sur l'expédition de Hong-Kong était en fait une motion de non-confiance, et que jamais dans l'histoire parlementaire l'opposition n'avait retiré une motion de non-confiance.

Rareté de la main-d'oeuvre agricole

Problème angoissant, dit M. Godbout

Québec, 29. (D.N.C.) — Les membres du cabinet provincial sont réunis en séance à 11 h. ce matin, sous la présidence de M. Adélard Godbout, premier ministre. Le conseil était à peu près au complet.

Rencontré avant la réunion, M. Godbout a déclaré qu'il ne s'attendait pas à des décisions importantes. Il s'agit de questions d'administration courante. Le premier ministre, qui a passé la dernière fin de semaine sur sa ferme de Freilighsburg, dit que la récolte de foin est exceptionnelle dans cette région. La récolte des pommes s'annonce bonne, mais la rareté de la main-d'œuvre crée un problème angoissant pour plusieurs. On se demande où l'on pourra trouver des bras pour disposer de cette récolte.

C'est sur les fermes où l'on fait une culture spécialisée que le besoin de main-d'œuvre se fait sentir, nous dit le premier ministre. Le gouvernement a créé à Montréal un bureau qui a embauché environ 4,000 étudiants pour le travail sur les fermes où se fait la culture maraîchère. Mais le problème reste grave.

Un bon nombre de députés étaient à Québec aujourd'hui, entre autres le Dr Arthur Rajotte, député de Drummond, M. J.-A. Beaulieu, député de Témiscouata, M. Lucien Plamondon, député de Portneuf, M. Jos. Francoeur, député de Lévis, M. Georges Potvin, député de Roberval et M. Félix Allard, député de l'Abitibi.

M. Allard présentera, cet après-midi, une délégation de son comté auprès du premier ministre.

Erreur d'état civil

M. le juge Duranleau, de la Cour supérieure, a pris en délibéré ce matin une demande de correction du registre de l'état civil. Mile Stanislaw Mierzwiński, No 2163, rue Montgomery, demande un changement de l'enregistrement de sa naissance, qui a été fait lors de son baptême. Elle est née le 15 mai 1915, et a été baptisée le 18 mai suivant, dans la paroisse de Sainte-Clothilde. Elle a alors été baptisée comme "fils" de Stanislaw Mierzwiński et de Ballislaw Dolegowski, et elle demande à la Cour d'ordonner qu'on inscrive "fille" au lieu de "fils".

Le sénateur Lacasse contre le bill 80

OTTAWA, 29. (C.P.) — Continuant le débat sur le bill 80 au Sénat, ce matin, le sénateur libéral Gustave Lacasse, d'Ontario, s'est fortement opposé à cette mesure.

Le parti communiste au Canada

Lettres des Ligues du Sacré-Coeur et de la Société Saint-Vincent de Paul au ministre de la justice

Le "Comité des oeuvres catholiques de Montréal" nous fait parvenir la copie des lettres au sujet du parti communiste adressées à M. Louis Saint-Laurent par la "Fédération des Ligues du Sacré-Coeur" et la "Société Saint-Vincent de Paul".

Montréal, 19 juin 1942.

M. le ministre de la Justice, Lors d'une conférence de presse tenue récemment, vous déclariez : "Le parti communiste restera une organisation illégale et sa politique sera considérée comme subversive. Il poursuit toujours, en effet, son objectif premier, quoique la Russie soit devenue membre du groupe des démocraties alliées. En conséquence, il n'y aura aucun changement dans l'attitude du gouvernement envers ce parti".

Nous félicitons le gouvernement de cette attitude. Nous demandons qu'elle se maintienne en dépit de toutes les pressions actuelles du parti communiste pour faire modifier la loi qui le concerne. Si quelque chose doit être changé, ce soit pour restreindre davantage la propagande que fait actuellement le communisme avec, semble-t-il, une certaine tolérance des autorités.

Nous appuyons de toutes nos forces l'attitude de l'épiscopat canadien dans sa Lettre collective, en date du 31 mai 1942 : "Nous mettons enfin une fois de plus en garde contre la propagande du communisme athée tous ceux qui ont autorité pour l'enrayer. Combien serait-il regrettable que la vaillante résistance du peuple russe à ses agresseurs fut, par le relâchement des lois qui nous protègent contre les menées subversives des Sans-Dieu, livrer demain notre pays aux discordes et aux luttes de classes que le communisme fomenté sourdement. Notre victoire ne serait alors qu'une halte dans la marche vers la révolution; aux coûteux sacrifices de la guerre succéderait l'effroi de la sédition plus redoutable encore que la guerre; et après avoir guerroyé pour le nom chrétien, nous serions à la merci des ennemis du nom de Dieu lui-même".

Veillez nous croire, monsieur le ministre, vos tout dévoués, Signé : Joseph Hébert, président, Octave Vallières, secrétaire.

Lettre de la St-Vincent-de-Paul

Monsieur le ministre, Par suite de ses relations constantes avec la classe populaire de la Cité de Montréal, la Société de Saint-Vincent de Paul est bien placée pour connaître les tendances qui existent déjà et les influences que peuvent exercer dans ces milieux les idées communistes.

Le Conseil central a appris que des démarches répétées ont été faites dans ces derniers temps auprès du Gouvernement fédéral pour le lever les barrières qui jusqu'ici plaçaient hors la loi le communisme, et qu'une commission présidée par M. J.-E. Michaud a été nommée pour étudier et faire rapport sur l'opportunité ou le danger qu'il y aurait à changer le statu quo relativement au communisme.

Il a été résolu unanimement que le Conseil central de la Société de Saint-Vincent de Paul proteste contre toute tentative par le gouvernement fédéral de faire aucun changement dans le statu quo du communisme au Canada et demande, au contraire, de maintenir les règlements actuels et de voir à leur exécution.

De plus, que la présente résolution soit transmise à M. J.-E. Michaud, à l'Hôtel du Gouvernement à Ottawa.

—Montréal, juillet 1942.

Des ouvrières pour les industries de guerre

Ottawa, 29. (C.P.) — On procédera sous peu à l'enregistrement des Canadiennes afin de trouver des ouvrières pour les industries de guerre et de remplacer les hommes appelés au service militaire. On ne sait pas encore si l'enregistrement sera général ou restreint à certaines localités.

Ce enrégistrement a été annoncé il y a quelque temps par M. Elliott M. Little, directeur du service sélectif. M. Little avait déclaré que le Canada doit trouver 250,000 personnes pour les industries de guerre et les forces armées d'ici cinq mois.

Le gouvernement a déjà enrégistré tous les chômeurs. Cet enrégistrement sera répété deux fois par mois.

Disette de sucre

Washington, 29. (A.P.) — L'Office d'administration des prix annonce une disette critique du sucre dans la Louisiane et le Texas. Cela est dû à la guerre sous-marine dans la mer des Caraïbes. La situation prendra "une tournure encore plus désagréable" car il sera de plus en plus difficile d'obtenir du sucre de Cuba et de Puerto Rico.

La nomination de M. Berkinshaw aux priorités

Texte de l'arrêté en conseil

Ottawa, 29. — Voici le texte d'un arrêté en conseil, publié dans la dernière livraison de la "Gazette du Canada", relativement à la récente nomination de M. Richard Coulton Berkinshaw au poste de directeur général du Service des priorités :

Hôtel du gouvernement à Ottawa, le 29 juin 1942. Présent : Son Excellence le gouverneur général en conseil.

Attendu que, en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 1169 du 20 février 1941, il a été établi un système concernant les priorités et qu'un poste de directeur des priorités a été créé ; et

Attendu que, en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 17-1327 du 22 février 1941, M. Richard Coulton Berkinshaw, gérant général et trésorier de la Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada, Ltd., Toronto, a été nommé au poste de directeur général du Service des priorités et de directeur des priorités, au ministère des Munitions et Approvisionnements, et ce à partir du 12 février 1941 ; et

Attendu que, en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 6655 du 26 août 1941, ledit système a été modifié et que le poste de sous-directeur des priorités a été créé ; et

Attendu que, conformément audit système, M. Wilbur Edward Uren, de la ville d'Ottawa, a été désigné au poste de sous-directeur des priorités par le ministre des Munitions et Approvisionnements, au moyen d'une nomination écrite en date du 2 septembre 1941 ; et

Attendu que le ministre suppléant des Munitions et Approvisionnements expose que, vu la nomination dudit Richard Coulton Berkinshaw au poste de sous-ministre adjoint du ministère des Munitions et Approvisionnements, il est devenu nécessaire de l'autoriser à abandonner ses fonctions de directeur général dudit service des priorités et de directeur des priorités ;

Que M. Wilbur Edward Uren de la ville d'Ottawa, Canada, a la compétence voulue pour être nommé et devrait être nommé directeur général dudit Service des priorités et directeur des priorités et que sa nomination comme sous-directeur des priorités devrait être annulée ; et

Que le dit système devrait être modifié quant à la détermination des fonctions de directeur des priorités et de sous-directeur des priorités, tel que ci-après prescrit : A ces causes, il plaît à Son Excellence le gouverneur général en conseil, sur la recommandation du ministre suppléant des Munitions et Approvisionnements et en vertu des pouvoirs conférés par la Loi sur le ministère des Munitions et Approvisionnements et par la Loi des mesures de guerre, d'ordonner ce qui suit :

1. Le système concernant les priorités, établi par l'arrêté en conseil C.P. 1169, du 20 février 1941, est par les présentes modifié de la manière suivante :

(a) en retranchant l'alinéa (d) de l'article 1 dudit système et en lui substituant l'alinéa suivant :

"(d) 'Directeur des priorités' désignera le directeur des priorités nommé comme tel par le ministre, ou par le gouverneur général en conseil sur la recommandation du ministre et alors en fonctions."

(b) en retranchant l'alinéa (g) de l'article 2 de l'arrêté en conseil C.P. 6655 du 26 août 1941 et en lui substituant l'alinéa suivant :

"(g) 'Sous-directeur' ou 'sous-directeur des priorités' désignera le sous-directeur ou sous-directeur des priorités nommé comme tel par le ministre ou par le gouverneur général en conseil sur la recommandation du ministre, et alors en fonctions."

2. La nomination de M. Richard Coulton Berkinshaw, gérant général et trésorier de la Goodyear Tire and Rubber Company of Canada, Limited, Toronto, Ontario, à titre de directeur général du service des priorités et de directeur des priorités, et la nomination de M. Wilbur Edward Uren, à titre de sous-directeur des priorités, sont par les présentes annulées à partir du 22 mai 1942.

3. M. Wilbur Edward Uren, de la ville d'Ottawa, Ontario, est par les présentes nommé directeur général du service des priorités du ministère des Munitions et Approvisionnements et directeur des priorités en vertu du système concernant les priorités établi par l'arrêté en conseil C.P. 1169 du 20 février 1941 ; la nomination de M. Uren comptera à partir du 22 mai 1942.

A.-D.-P. HEENEY, Greffier du Conseil privé.

Funérailles de Mme Adélard Fournier

St-Jean-d'Iberville, 29. — Les funérailles de Mme Adélard Fournier, née Lord (Stéphanie), femme de M. Adélard Fournier, décédée subitement le 24 juillet à St-Alexandre d'Iberville. La défunte était la mère de deux prêtres, M. Roland Fournier, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de Montréal, et M. l'abbé Maurice Fournier, aumônier chez les Frères de Saint-Gabriel, à St-Bruno.

Le service funéraire a été chanté par M. Roland Fournier, P.S.S., assisté comme diacre et sous-diacre, de M. Arthur Delorme, P.S.S., et de M. Lambert Desaulniers, P.S.S., tous deux du collège André-Grasset, de Montréal.

Il y avait une très nombreuse assistance à la cérémonie ainsi qu'un nombre de prêtres et religieux dans le sanctuaire.

Loi du logement prolongée

OTTAWA, 29. (C.P.) — M. Ilsley, ministre des finances, a annoncé aujourd'hui, à la Chambre des Communes, que l'on prolongera la loi du logement en temps de guerre dans les régions où régne la disette du logement. Il a déclaré que le budget supplémentaire qui sera présenté plus tard, contiendra une somme de \$1,000,000 pour l'aide au logement de guerre, ainsi qu'un autre million de dollars pour garantir les emprunts de ceux qui transfèrent les grandes maisons pour y aménager deux ou trois logis de rapport.

Requête d'habeas corpus de sept accusés de sabotage

Audition par la Cour suprême des Etats-Unis

Washington, 29. (A.P.) — La Cour suprême des Etats-Unis a commencé ce matin l'audition d'une requête d'habeas corpus de la part de sept prétendus saboteurs nazis. La Cour a interrompu ses vacances d'été pour entendre cette requête. L'avocat de sept des huit accusés a dit que le refus du président Roosevelt de leur permettre de s'adresser aux tribunaux civils est tout à fait invalide et inconstitutionnel. Il a nié au président le pouvoir d'agir comme il l'a fait, et a demandé que les prisonniers soient enlevés des mains de la commission nommée par M. Roosevelt, et que leur procès se déroule devant les tribunaux civils.

Le procureur général Francis Biddle conteste la demande. Il a soutenu que le procès militaire qu'on veut faire aux requérants ne met pas en danger les libertés civiles, et que ces soldats allemands ont déjà bénéficié de droits qu'aucun Etatsunien n'aurait pu invoquer en Allemagne ; ils demandent maintenant des privilèges constitutionnels que les Etats-Unis ne reconnaissent pas à leurs propres soldats.

Les avocats des prisonniers sont deux colonels de l'armée étatsunienne, MM. Cassius M. Dowell et Kenneth C. Royall.

MM. les juges Murphy et Douglas étaient absents de la Cour au début de l'audience. M. le juge en chef Stone a expliqué que M. le juge Douglas était en route vers Washington et qu'il siégerait dans cette cause. Le juge en chef a dit au procureur général qu'il avait entendu dire que son fils, le major Stone, devait être au nombre des avocats désignés pour la cause, et a demandé au procureur général si cela était vrai. M. Biddle a répondu qu'il a été entendu que le major Stone ne prend pas part à la requête pour bref d'habeas corpus, et il a demandé au juge en chef d'entendre la cause.

Le communiqué allemand

Berlin, 29. (A.P.) — Communiqué du haut commandement allemand, mercredi :

"Au sud du Don inférieur, les troupes allemandes ont poussé l'ennemi qui combattait parfois avec ténacité plus au sud et, appuyées par de puissantes escadrilles de l'aviation, elles ont traversé la Manych et la Sal. Au nord-ouest de Kalach, la résistance russe a été brisée en plusieurs endroits et l'ennemi a été obligé de reculer. Le ravitaillement maritime russe ainsi que les communications ferroviaires à l'est de la Volga ont été lourdement atteints au cours d'attaques aériennes. Dans les attaques maritimes l'aviation a coulé hier, dans l'estuaire du Don, trois canonnières russes et atteint deux autres navires, à coups de bombes. De plus, plusieurs navires de transport sur la Volga ont été détruits ou avariés au cours des attaques de nuit."

"En repoussant les attaques ennemies contre la tête de pont de Voronège, 29 chars d'assaut ennemis ont été détruits et un grand nombre d'autres mis hors de service par nos avions. Sur le front de Volkhov, de puissantes forces russes ennemies ont attaqué vainement une tête de pont."

"En Egypte, l'ennemi n'a pas renouvelé ses attaques. Dans la nuit du 27 juillet, la région du port de Suez a été bombardée et les bombes ont atteint des bâtiments, des quais et des dépôts de combustibles et des navires. Un aéroport de l'ouest d'Alexandrie et les bases aériennes sur l'île de Malte ont été attaquées par les avions de combat allemands et italiens et de gros incendies ont éclaté."

"Dans la Manche, un patrouilleur allemand a été coulé après un rude combat avec plusieurs contre-torpilleurs et canonnières anglaises. Des avions anglais isolés ont jeté quelques bombes pendant le jour, sur l'ouest de l'Allemagne et la région côtière allemande du nord."

"La région métropolitaine de Hambourg a été de nouveau attaquée la nuit dernière, surtout avec des bombes incendiaires. Des incendies ont éclaté dans les édifices publics, et notamment dans l'hôpital Eppendorf qui a été durement atteint. Il y a eu de graves pertes chez les civils. Les chasseurs nocturnes, l'artillerie antiaérienne et marine ont descendu 45 des bombardiers allemands. La nuit dernière les bombardiers allemands ont attaqué avec succès, à basse altitude, les usines d'armements, les établissements ferroviaires et les aéroports dans le centre et le sud de l'Angleterre."

"L'escadrille canadienne-française outre-mer"

Reportage sur cette unité, ce soir, à Radio-Canada, par M. Louis Hunter, qui parlera d'outre-mer

M. Louis Hunter, reporter de la Canadian Press et commentateur qui s'est fait connaître à la radio internationale, parlera, ce soir, de Londres à Radio-Canada. Il donnera des renseignements sur l'escadrille canadienne-française outre-mer qu'il a eu l'occasion de voir à l'œuvre.

L'on sait que cette escadrille de bombardement composée exclusivement de Canadiens français est sous les ordres du commandant d'escadre J.-W. Saint-Pierre, de Saint-Eustache sur le Lac, P.Q.

Le chef d'escadrille Logan Savard, fils du juge Alfred Savard de Québec, commande une section, et le chef d'escadrille Georges Roy, de Montréal, fils de M. Philippe Roy, ancien commissaire du Canada à Paris, commande une autre section.

Tous ceux qui s'intéressent aux faits et gestes des ailes canadiennes-françaises ne manqueront pas d'être aux écoutes afin de se renseigner sur le progrès des notes de leur delà l'Atlantique.

Un livre de Mauriac ! Le Jeudi-Saint

par François MAURIAC de l'Académie Française

Ce joyau de la littérature française compte parmi les pages les plus riches et les plus brillantes de Mauriac. Il mérite de figurer dans une anthologie de la pensée chrétienne.

Au comptoir \$1.00; par la poste \$1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 est, rue Notre-Dame, Montréal



Directrice : Germaine BERNIER

"Faire durer" nouveau mot d'ordre

Les menues attentions prolongeront l'usage des objets à votre service — Le régime de guerre du consommateur

Madame René de la Durantaye, directrice adjointe du Service des consommateurs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, donne les conseils suivants aux Canadiennes qui veulent aider à l'effort de guerre.

Allons-nous réapprendre les belles vertus oubliées... l'économie par exemple?

Nous avons connu des années d'abondance, pendant lesquelles nous n'avions qu'à désirer une chose pour qu'il fût immédiatement possible de l'obtenir. Voilà que s'annoncent les années de disette — années de sacrifices, de transformations, où il nous faudra pratiquer la plus stricte économie, renoncer au superflu et prendre grand soin de tout ce que nous possédons.

Que de simples procédés, de menues attentions prolongeraient l'usage des moindres choses! Bien rincer la machine à laver avec une eau savonneuse et propre, l'essuyer avec précaution, avant de la servir, pour l'empêcher de rouiller. Ne pas la charger outre mesure ni la laisser marcher trop longtemps à la fois. Enlever immédiatement le courant dès qu'on a fini de se servir du grille-pain ou du fer à repasser. Éteindre les lumières dont on n'a pas besoin. En économisant l'énergie électrique, si nécessaire en temps de guerre, on fait œuvre utile et nécessaire.

Tenir la machine à coudre bien propre et bien huilée pour en prolonger la durée. Si l'on repousse violemment la porte de la glacière, on risque de briser le caoutchouc qui l'entoure, et vous savez à quel point le caoutchouc est précieux.

Si l'on se donnait la peine de rapicoler le moindre petit trou des qu'il apparaît, on prolongerait la durée des vêtements au lieu de les jeter et de se procurer d'autres. Les bas, restés si fragiles et devenus si coûteux, devraient être l'objet d'une attention particulière. On préserverait, par exemple, les bas de rayonne en attendant au moins vingt-quatre heures pour les remettre, après un lavage. La rayonne est très lente à sécher et même si elle paraît sèche, elle contient encore un peu d'humidité.

Vous avez jouté, tout l'été, du confort que vous procure votre balançoire, votre hamac et vos chaises de jardin. Vous serez-ils possible de vous en procurer d'autres l'an prochain?... C'est peu probable. Le caoutchouc sert à habiller nos soldats; les clous et les vis sont des métaux précieux en temps de guerre. Serrez donc tous ces objets quelque part où ils seront à l'abri de l'humidité et de la rouille.

Nos braves Canadiennes auront à cœur de pratiquer une rigoureuse économie. "Faire durer" sera le mot d'ordre. Lorsque, malgré tous vos soins, il faudra mettre de côté certaines choses usées, il restera encore à considérer leur utilité comme objet de récupération. Le gouvernement a déjà publié beaucoup d'informations sur ce sujet et continuera de vous tenir au courant.

Combien de nos usines ont été transformées en usines de guerre! Autrefois, les automobiles, radios, meubles, ustensiles de cuisine, glacières, machines à coudre et à laver, jouets d'enfants étaient fabriqués en série. Maintenant, ce sont les canons, les pièces d'aviation et les mitrailleuses qui les remplacent.

Dans les ateliers, la coupe sévère des uniformes a presque fait oublier la frivolité et l'air de fête des toilettes mondaines. Combien de navires, encore tout imprégnés de l'arôme des îles et des cafés exotiques, reposent au fond des océans! Des cargaisons de sucre, destinées au Canada, se dissolvent dans l'eau des mers. Des pétroliers, des navires marchands chargés de richesses de toutes sortes ont aussi été torpillés.

Tout cela signifie pour nous restrictions, sacrifices, économies. Allons-nous faillir, flancher?... La tâche est noble. Il vaut la peine qu'on s'y mette et qu'on l'aime.

Chronique de la Crèche

Supplique à l'aieule

O Bonne Sainte Anne, heureuse mère de Marie toujours vierge, protectrice de tous ceux qui font pitié et qui réclament votre intercession, je vous salue, je vous aime, je vous révère et je vous prie.

Ma requête d'aujourd'hui est pour les époux sans enfants.

Vous qui, avec saint Joachim, avez si longtemps porté l'opprobre d'une humilité stérilité; vous qui avez dû renoncer au possible honneur d'avoir, en votre descendance, le Messie rédempteur; vous qui, si longtemps, avez nourri en vain de maternels sentiments; vous qui, par une providentielle attention du Maître du monde, avez vu vos espoirs comblés, quand il allait n'y avoir plus d'espoir, et votre honte imméritée le céder à un incomparable honneur, n'avez-vous pas de compassion pour tous ces ménages involontairement stériles, avides cependant de multiplication, de dévouement et d'apostolat?

Si leur mal est curable, ô grande Thaumaturge, obtenez-leur-en la guérison.

Que si, au contraire, leur infirmité doit toujours durer, alors, ô maternelle aieule des enfants délaissés, obtenez du Saint-Esprit, pour ces couples sans postérité mais charitables, l'inspiration de reporter sur un orphelin de chez nous l'affection sans objet de leur union sans fruit.

La Trinité Sainte vous a donné Marie, et à Marie, elle a donné Jésus. Marie, qui a renoncé à toute maternité, se voit confier l'Enfant-Dieu; et vous, épouse de Joachim, longtemps stérile, Marie vous est confiée.

Est-ce que l'humble femme au bon cœur qui, par moi, vous implore, est-ce que l'humble époux qui cherche en Joachim et Joseph des protecteurs et des modèles, ne devraient pas aussi voir leur espérance récompensée?

Est-ce que, d'autre part, tant de délaissés — des centaines, des milliers — devront pour toujours passer de parents, faute d'une aussi auguste, aussi tendre et aussi irrisistible protection, que la vôtre? Sainte Anne, glorieuse Anne, vous qui avez connu le mystère et le prix de l'humaine fécondité, ne consolerez-vous pas les épouses qui s'en trouvent privées? Sainte Anne, radieuse sainte Anne, vous qui avez connu le mépris, parce que votre famille était sans complément, ne consolerez-vous pas l'enfant qui n'a connu ni son père, ni sa mère, et qu'à cause de cela le monde méprise?

Sainte Anne, maternelle patronne, réservée pour le rôle unique d'une maternité sans précédent, ne ferez-vous pas comprendre à celles qui se voient refuser la conception, qu'elles aussi sont réservées à une extraordinaire maternité, c'est-à-dire à l'adoption d'un petit être malheureux, mal conçu, mal accueilli et mal partagé, bien qu'innocent et capable quand même de faire le bonheur d'un foyer chrétien! Ah! oui, obtenez, je vous en conjure, que soit effacée, par l'adoption de fait et de droit, la souillure qui s'attache à l'enfant sans soutien, sans famille et sans nom.

Obtenez que de parfaits chrétiens, que de parfaits éducateurs demandent à alléger, en en prenant leur part, notre immense fardeau d'enfants illégitimes mais réhabilitables.

Rendez aimables nos protégés. Rendez aimables leurs bienfaiteurs.

Dirigez des parents adoptifs vers ceux qui n'en ont point.

Auguste Sainte, je vous salue, je vous aime, je vous révère et je vous prie.

Auguste Sainte, priez pour nous tous.

Amen!

V. GERMAIN, prêtre

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

L'alimentation dans nos usines de guerre

Plusieurs n'ont même pas une pièce où les ouvriers peuvent s'asseoir pour manger leur repas — La composition d'un repas et le lunch des ouvriers

L'article suivant est du Dr L.-B. Pett, directeur des services d'hygiène alimentaire du ministère des Pensions et de la Santé nationale.

"Nos ouvriers, employés dans les usines de guerre, sont-ils bien nourris? C'est afin de trouver une réponse à cette question que le Service d'hygiène alimentaire a entrepris un examen de la situation dans les industries de guerre.

Il n'est pas encore possible d'en donner le résultat mais il semble qu'en général, la situation n'est pas très bonne. Des 152 usines recensées qui emploient environ 200,000 personnes, dont 18 pour cent sont des femmes, 12 pour cent n'ont pas même une pièce où les ouvriers peuvent s'asseoir pour manger leur repas et 26 pour cent, soit plus d'un quart, n'ont pas de cantine où l'on vende des breuvages ou de la nourriture. Moins de la moitié ont un caféteria où l'on peut se procurer un repas chaud.

Tout ceci signifie que la plupart des employés qui apportent leur repas sont obligés de manger dans l'atelier. Dans l'une de ces usines, cette pratique a résulté en une maladie de la peau qui apparaît sur les coudes. Des recherches ont cependant démontré que ce n'est pas là le résultat d'une mauvaise alimentation mais parce que les bancs sur lesquels les employés avaient l'habitude de manger étaient couverts d'une fine poussière métallique qui adhérait aux coudes et causait une irritation de la peau.

Pour remédier à cet état de choses, on a recommandé de fournir aux employés des tables propres où ils pourraient s'installer pour manger.

Il est bien entendu que les cafétérias ou réfectoires ne constituent pas tout le problème de l'alimentation. Souvent, il n'est pas possible d'en installer, ou bien les employés préfèrent apporter leur propre repas.

La question importante, dans tout cela, que vous achetiez ou apportiez votre lunch, est celle-ci: "Est-ce un bon repas?"

Il y a une manière très simple d'en juger. Nous rangeons les aliments en trois catégories:

1. Une sandwich ou un plat qui contient de la protéine comme les viandes, les oeufs, le poisson, le fromage ou les fèves.

2. Un légume autre que les pommes de terre ou un fruit.

3. Du lait, préférable comme breuvage.

Un bon repas contient des aliments de chacune des catégories mentionnées; un lunch médiocre n'en contient que de deux et un mauvais lunch n'en contient que d'une seule catégorie, ou pas du tout.

Comment classeriez-vous votre lunch d'aujourd'hui?

Ca et là

DISTRACTION!

François-Eudes de Mézeray, né à Ry, près d'Argentan, en 1610, et mort à Paris en 1684, célèbre historien, fut un homme fort distrait.

On raconte qu'il avait l'habitude de ne travailler qu'à la chandelle, volets clos, et que de la pendule il ne se souciait guère. Aussi lui arrivait-il fréquemment de reconduire en plein jour, jusqu'au milieu de la rue, le flambeau à la main, les amis qui venaient le visiter. Puis il remontait dans son appartement continuer ses travaux sur l'histoire de France, à la lueur vacillante de sa bougie, sans s'être aperçu que dehors le soleil luisait dans tout son éclat.

La Vie Pratique

Votre cave est-elle prête à recevoir légumes et fruits?

La cave est-elle prête à recevoir les légumes pour l'hiver?... Il serait bon d'y songer dès maintenant et de s'assurer, avant l'automne, qu'on aura une place sûre pour la conservation des fruits et des légumes.

Un bon légume frais contient plus de vitamines qu'un légume en boîte. On peut si facilement conserver les carottes, les panais, les betteraves, les navets jaunes, le céleri, etc., en les recouvrant d'un peu de sable frais. On emploiera une grande boîte ou un carré, dans un endroit sombre de la cave.

Les pommes se conservent aussi très bien dans une bonne cave. En les examinant, de temps en temps, pour enlever celles qui commencent à gâter, on préservera les autres et il sera possible de les garder jusqu'à la fin de l'hiver.

Songez à maintenir votre santé par la consommation des légumes et des fruits. Préparons-nous dès maintenant afin que l'hiver ne nous prenne pas au dépourvu.

Pèlerinage au Cap

Trois diocèses prendront part demain à un grand pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine: Ottawa, Montréal et Québec.

Un train partira d'Ottawa à 5h. 30 du matin et se dirigera vers Montréal via Mont-Tremblant et Lac-Label.

Le train de Québec, venant des paroisses de la rive nord de l'Outaouais, un autre train partira de Mont-Laurier à 2h. du matin et prendra des pèlerins jusqu'à Ste-Rose.

Ce train passera à Sainte-Agathe-des-Monts à 5h. 35, à Saint-Jérôme à 6h. 39, à Sainte-Thérèse à 7h. 05. A Saint-Martin Junction, les deux trains se fusionneront pour se rendre au Cap où ils arriveront à 9h. 55. Ce pèlerinage clôt la série des pèlerinages organisés par train en temps de guerre.

"Horloge de Paris, Heure de Berlin"

Par THOMAS KERNAN

M. Thomas Kernan a écrit spécialement pour cette édition française de son livre *France On Berlin Time*, qui fut un des best-sellers de l'année aux Etats-Unis, des chapitres inédits qui tiennent compte des derniers développements internationaux.

On voudra lire ce livre qui montre le sort fait à la France par les nazis depuis l'Armistice.

Parmi les livres publiés sur la France depuis la défaite, *Horloge de Paris, Heure de Berlin* mérite une mention à part. A plusieurs titres, ce livre servira à l'historien et à tous ceux qui voudront comprendre quelque chose à notre époque troublée.

M. Kernan, qui est un Américain mais qui vivait à Paris depuis des années, qui y faisait des affaires pour le compte d'une maison des Etats-Unis, qui y est resté un an après l'invasion, avait vu se préparer la défaite et a pu assister à la spoliation de l'économie française. Le fait qu'il était étranger et ne participait à aucune des querelles qui divisaient les Français avant la guerre, donne à son témoignage une valeur d'impartialité incontestable.

Vous ne pouvez croire que vous avez tout lu sur la France avant de connaître *HORLOGE DE PARIS, HEURE DE BERLIN*.

Un document sur le comportement du peuple français en face de l'envahisseur. Des révélations sur les méthodes nazies d'occupation constatées sur les lieux par un témoin impartial.

Volume de 315 pages. Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Tous les jeunes gens qui ont à

NOTRE TABLI

La sardine dans nos menus

Le ministère des Pêcheries nous fournit cette semaine quelques suggestions sur l'emploi des sardines dans nos menus d'été.

Pour les pique-niques et la boîte à lunch, ainsi que pour le menu du soir, les oeufs farcis de sardine ou les pains de sardine sont très appréciés. Si l'on préfère un mets chaud pour le souper, une crème à la sardine ou des tomates farcies, cuites au four, seront une heureuse trouvaille.

OEUFS FARCIS A LA SARDINE

Faire bouillir des oeufs jusqu'à ce qu'ils soient durs. Enlever les jaunes en faisant bien attention de ne pas briser la partie blanche. Mélanger une boîte de sardines aux jaunes. Ajouter un cuiller à thé d'huile à salade, un peu de poivre de Cayenne et de vinaigre, au goût. Battre en crème et remplir les moitiés d'oeufs. On peut disposer sur une assiette garnie de feuilles de salade ou joindre les moitiés au moyen d'un cure-dent et les décorer de persil.

CREME DE SARDINES

1 boîte de sardines canadiennes.

4 cuill. à table de beurre.

4 cuill. à table de miettes ou croûtes de pain.

1 tasse de crème.

2 oeufs cuits dur, finement hachés.

Sel, poivre, paprika au goût.

Egouttez les sardines, enlevez les petits os et coupez en morceaux. Mélangez le beurre, la crème et le pain, et faites chauffer. Versez les oeufs et la sardine dans le liquide chaud. Ajoutez le sel, le poivre et le paprika. Servez sur des tranches de pain rôti.

TOMATES FARCIES A LA SARDINE

Enlevez les tiges et coupez quatre belles tomates fermes et remplacez-les par la farce suivante: le contenu d'une boîte de sardines canadiennes mélangé à une once de beurre fondu. Ajoutez des miettes de biscuits au bicarbonate de soude, un cuiller à thé de sauce de Worcester, un peu de cayenne et d'oignons hachés, au goût. Remplir les tomates avec ce mélange, mettre une noix de beurre sur chaque tomate et cuire au four.

Cercle Léon XIII

Au cours de sa réunion, la dernière de la saison, le Cercle Léon XIII a décidé l'ouverture d'une campagne de propagande et d'éducation parmi les syndicats catholiques de Montréal.

Cette réunion qui présidait M. J.-B. Déglise, réunissait une belle assistance, ce qui augure beaucoup pour le succès de la campagne qui commence dès maintenant par les membres du cercle. C'est une propagande individuelle qui va se faire durant les vacances pour qu'à la reprise des activités du cercle le 3 septembre prochain, cet organisme ait un effectif presque doublé.

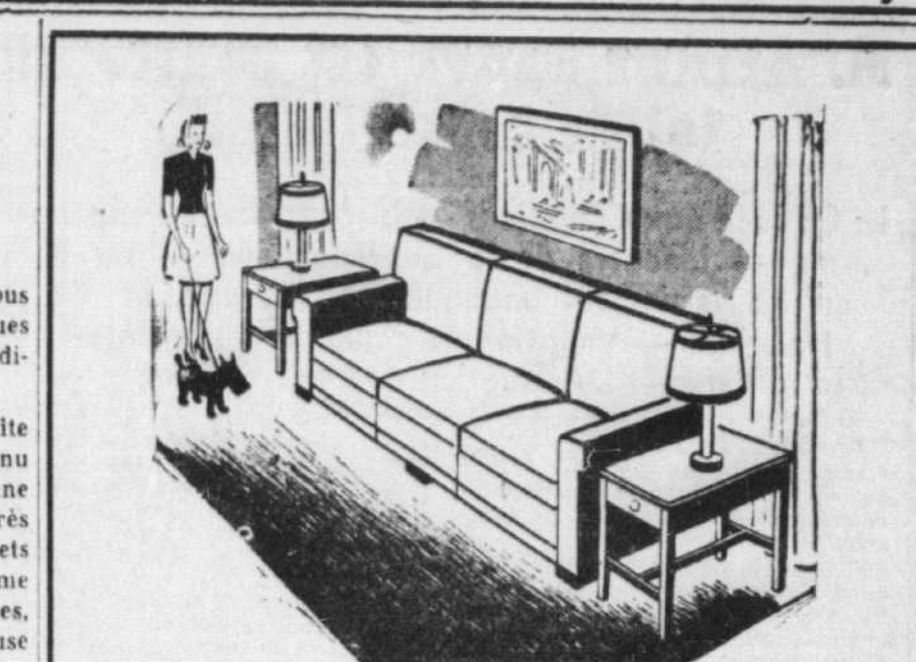
Le programme des sujets à étudier au cours des activités du cercle a été adopté d'emblée. Le cercle organisera une série de courtes causeries par ses membres, par les dignitaires des syndicats, du conseil central, des fédérations et de la C.T.C.C. et même par d'autres personnages.

Assemblée des Jeunes Laurentiens

Ce soir à la salle paroissiale de Ste-Marguerite-Marie — Les orateurs

Les Jeunes Laurentiens font un pressant appel à la jeunesse, afin qu'elle se rende en grand nombre à leur première assemblée d'éducation nationale qui se tiendra à la salle paroissiale Ste-Marguerite-Marie, 2030, rue Bordeaux, à 8 h. 30 ce soir.

Tous les jeunes gens qui ont à



Jeudi... Deuxième jour d'inspection préliminaire de la vente semestrielle de meubles et articles d'ameublement chez EATON

Voici l'occasion que tant de Montréalais attendent, puisque même avant que la vente commence, ils peuvent tout à loisir venir choisir les meubles ou articles d'ameublement qu'ils désirent acheter et les commander afin qu'ils leur soient livrés dès que commencera la vente (lundi, le 3 août). Cherchez les étiquettes rouge et vert aux 4e, 5e, 6e et 7e étages.

Si payer comptant n'est pas accordant renseignez-vous au sujet des conditions du Plan Budgétaire!

T. EATON CO. OF MONTREAL

Un Message de France à Montréal

VILLE - MARIE

Les origines de Montréal 1642-1665

par LEON MARCHAL

ancien Consul de France à Montréal.

Un beau volume, soigneusement illustré par des professeurs du Collège Stanislas de Montréal.

PRIX: l'exemplaire \$1.25 — Par la poste \$1.35

Il vient de paraître aux EDITIONS BEAUCHEMIN un bel ouvrage de Léon Marchal, ancien Consul de France à Montréal. Ceux qui ont eu l'avantage d'apprécier la haute culture de l'auteur et qui se rappellent avec quelle autorité il représentait la France pendant le stage trop court qu'il fit parmi nous, ne sont pas surpris des pages si émouvantes dans leur simplicité qu'il nous apporte en "Ville-Marie".

Ce livre témoigne de l'intérêt que portait Monsieur Marchal à notre histoire, à nos origines en particulier. Dans une phrase simple et d'une harmonie académique, l'auteur nous fascine, nous porte à dévorer d'un trait ces pages où l'érudition ne le cède en rien à la richesse du style.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos de Mgr O. MAURALT

Préface de S. E. le cardinal VERDIER

1.—Les Messieurs de Montréal.

2.—Le départ des premiers colons.

3.—Fondation de Ville-Marie.

4.—La croix sur la montagne.

5.—Saint-Sulpice et le Canada.

6.—Défricheurs, soldats et apôtres.

7.—Une nouvelle chevalerie.

8.—Etablissement du Séminaire.

9.—L'Hôtel-Dieu et la Congrégation de Notre-Dame.

10.—Le sang des martyrs.

11.—Le fief de Notre-Dame.

12.—De Ville-Marie à Montréal.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Feuilleton du "Devoir"

Les coeurs masqués

par Annie Le Guern

2. (Suite)

Et tout d'un coup, fendant la foule, un prêtre se précipite vers le mourant. Religieusement on s'écarte. Déjà, les mots d'absolution tombent de ses lèvres. Ne vient-il pas trop tard, bien qu'un hasard lui ait mis l'abbé Lefranc sur la route du jeune homme parti à sa recherche, à quelques centaines de mètres du lieu de l'accident? Non. Le moribond a ouvert les yeux. Une lueur éclaire son regard; ses mains, guidées par la brave paysanne qui ne l'a pas quitté, se joignent sur sa poitrine douloureuse où le souffle ne passe plus qu'en haletant. Le prêtre, maintenant, le bénit. Alors, dans un suprême ef-

fort, il murmure:

— Chez moi... vous seul... seul... mon père... avec... précaution... Je...

... les... bénis...

Et la tête retombe sans vie!

Pieusement, le prêtre abaisse les paupières sur le regard où s'est reflétée la dernière pensée du père et du mari. Quand il se relève, il n'a, autour de lui, que des visages consternés.

Deux gendarmes sont là, amenés par le cycliste qui, après avoir croisé le prêtre, est monté jusqu'à Saint-Emilion et les a mis au courant de l'accident. M. le curé s'entretient quelques instants avec eux. Ils décident d'abriter le corps chez un des habitants qui s'offre à le

garder jusqu'à ce que, Mme Deslandes étant prévenue, on puisse dans une heure, le porter au château.

— Je n'ai plus rien à faire ici, mes amis. Je vous le confie et vous attendez là-haut...

Et, navré, M. le curé se met en route vers la riantie demeure. Que de fois, déjà, il a pris le sentier familier qui, de la grand'route, amène en raccourci au "Pin-Franc". Il lui semblait alors que l'arbre haut qui a donné son nom au domaine s'inclinait sous le vent pour lui souhaiter la bienvenue. Le balancement qui le ploie aujourd'hui est comme un geste de désespérance qui se répercute douloureusement au coeur du prêtre ami, cette fois message de douleur.

De quels ménagements il entoure la fatale nouvelle!

Jamais son arrivée n'a été saluée par des cris plus joyeux que ceux avec lesquels la petite Sergines l'accueille ce soir-là. Mme Deslandes veut aller sans tarder donner l'ordre d'ajouter son couvert à la table de famille. Le prêtre, désolé, doit la retenir, puis, peu à peu, avec douceur, il essaie de l'amener à

comprendre. Elle s'y refuse. Un accident? Soit. Elle sait. Qu'on aille chercher son mari; qu'on appelle le docteur, elle saura le soigner, le guérir. Malgré la défense du médecin qui l'oblige à une immobilité presque absolue, elle va, vient, donne des ordres. Sa pâleur est effrayante, mais son esprit reste lucide, rivé à l'idée fixe... Georges est blessé, blessé seulement, ses soins et son amour le sauveront. Elle monte pour préparer la chambre de son mari.

En bas, M. le curé a mis Henriette, la femme de chambre, au courant. Cette fille est depuis son enfance au service des Deslandes; sa mère remplissait déjà l'office de cuisinière chez les parents de Georges et garde toujours son emploi chez le jeune ménage. Ce sont des coeurs simples et sûrs.

— Ne quittez pas votre maîtresse, mon enfant... Cette agitation déteint un peu ses nerfs. Laissons-lui encore quelques instants de répit avant que l'arrivée du cortège ne nous oblige à tout lui apprendre.

Henriette monte. Devant l'armoire, dans la chambre, Mme Des-

landes cherche des serviettes de toile fine en vue d'un pansement. Ses mains tremblantes tâtonnent et se trompent. D'une brusque décision, elle va à la fenêtre et repousse nerveusement les volets.

En bas, le jardin frissonne gaiement... Sergines, sur la terrasse, debout à côté de M. le curé, le regarde gravement sans comprendre pourquoi des larmes glissent sur les joues du prêtre tandis qu'il prie mentalement, les yeux mi-clos.

Ce tableau impressionne douloureusement Mme Deslandes. Passant la main sur son front pour dissiper l'angoisse qui l'envahit, elle tourne son regard vers la plaine. Ses yeux s'agrandissent d'épouvante, ses mains se crispent sur la barre d'appui de la fenêtre: à mi-côte un cortège, lentement, monte vers elle. Une civière que, malgré le soleil, quatre hommes portent tête nue...

A droite et à gauche, comme à un enterrement, paysans et paysannes entourent, suivent la tache blanche d'un corps que recouvre un drap...

Alors, brutalement, la vérité se fait jour, et la malheureuse s'écroule sans connaissance, sur le tapis

épais qui adoucit sa chute...

II

KER-MARIA

Pendant des jours et des jours, Henriette et sa mère, sous la direction d'une religieuse garde-malade que le docteur a fait venir de Li-bourne, ont lutté pour qu'un double deuil ne frappe pas la douce petite sur laquelle elles veillent avec amour.

Une commotion violente a ôté à Mme Deslandes le sens de la réalité. Quand elle s'éveille enfin, c'est pour apprendre son double malheur: la mort de son mari, et la fin de son espoir de maternité. Ce fils qu'elle souhaitait tant, et qu'elle eût élevé en souvenir de lui, ne naîtra pas!

Soeur Marie, la garde-malade, et M. le curé, qui la visitent chaque jour, relèvent son courage, la réconfortent de leur mieux. Sergines noue ses bras potelés autour du cou de sa maman, couvre de baisers la figure pâle, essayant d'arrêter de ses petits doigts roses les larmes qui, lentement, perlent au bord des paupières. Si elle n'y réus-

sit pas, l'enfant, à son tour, se met à pleurer. Et la convalescente, pour ménager les nerfs surexcités de la mignonne, est bien forcée de dompter sa désespérance!

LA CONSCRIPTION

Le débat sur le bill 80 au Sénat

MM. Prévost et Gouin sont en faveur de la mesure et MM. Beauregard, Sauvé, Paquet et Léger, contre

RESUME DE LEURS DISCOURS

Ottawa, 29. — Le débat sur le bill de conscription a duré toute la journée au Sénat. Le premier orateur de la séance fut le sénateur C.H. Howard, libéral de Québec. Il rendit hommage à la ténacité de la Grande-Bretagne dans cette guerre et aux contributions des Dominions et des Etats-Unis au conflit actuel. "Mais, continua-t-il, sans vanter, aucun pays du monde, en un temps aussi court, n'a fait plus que le Canada".

Lorsque la guerre éclata, l'industrie automobile était la seule qui était préparée pour le travail de guerre, a dit le sénateur Howard. L'immense production que le Canada a organisée dans la suite démontre combien grand a été l'effort du pays.

L'activité de l'industrie automobile est l'une des raisons pour lesquelles les Britanniques ont remporté des succès en Libye. La production des mitrailleuses Bren dépasse les prévisions les plus optimistes. "Cependant, a dit le sénateur Howard, je ne puis m'empêcher de rappeler, après avoir suivi le débat sur l'affaire de Hong-Kong à la Chambre des Communes, que c'est le colonel Drew qui a retardé, de six mois, cette production. En écoutant aujourd'hui le débat sur l'affaire de Hong-Kong, je me suis demandé si l'on combattait George Drew ou les Japonais".

Dans cette guerre, en dépit des succès sans nombre, il n'y a pas eu "un seul scandale", affirme le sénateur Howard. Au contraire, par exemple, on a réduit le coût de la mitrailleuse Bren, de \$392 à \$192, et celui de la mitrailleuse Browning, de \$402 à \$220.

Le sénateur Howard, à titre de Canadien de langue anglaise de la province de Québec, a rendu un bel hommage à la loyauté, à l'industrie, au respect de la loi des Canadiens français. Il demanda une meilleure entente entre les provinces anglo-canadiennes et les Canadiens de langue française.

"L'unité canadienne, continua-t-il, est beaucoup plus importante que la survie d'un parti politique. Pratiquement la patience, l'entente, et non la domination. Car la domination et l'arrogance sont les piliers du fascisme".

Le sénateur Howard a soutenu que ce serait nuire à la contribution de l'agriculture et des mines à notre effort de guerre, si l'on appliquait le service militaire obligatoire aux hommes engagés dans ces deux industries. Le volontariat va bien dans le Québec ainsi que dans les autres provinces. Le sénateur Howard a fait savoir qu'il appuie le bill.

Renouvelant son appel en faveur de l'unité nationale, le sénateur Howard a suggéré au gouvernement de s'entendre avec les propriétaires de journaux de langue française et de langue anglaise, pour que l'un ne critique pas la race de l'autre, et vice versa.

M. McRae

Le major-général A. D. McRae, conservateur de la Colombie canadienne, a réclamé la mise en vigueur immédiate de la conscription. En ce moment, dit-il, il y a des jeunes gens qui n'accomplissent pas d'utile travail de guerre et qui feraient de bons soldats. Il y a, dans les usines de munitions, des jeunes gens qui sont aptes au service militaire et qui pourraient être remplacés. Pense-t-on que ces jeunes gens gagnent 6, 7 ou 8 dollars par jour dans les usines de munitions abandonneront leurs positions pour s'enrôler au taux de paie de l'armée, après avoir refusé de le faire pendant les deux ou trois dernières années? Ce sont ces jeunes gens, qui reçoivent de gros salaires, qui sont en partie responsables de l'augmentation des ventes des liqueurs, ajouta le sénateur McRae.

"A moins qu'une autorité ne les appelle sous les armes pour service militaire outre-mer, a dit le sénateur McRae, je ne sais pas comment nous allons nous prendre pour les faire sortir de leurs présentes places". Le sénateur McRae se prononce en faveur du service national sélectif et pour les hommes et pour les femmes. Il ne comprend pas également comment on réussira à lever le nombre d'hommes.

La Commission de l'Inspection du Royaume-Uni et du Canada demande des inspectrices

entre les âges de 18 et de 45 ans pour faire l'inspection des munitions à Saint-Paul L'Ermitte, P.Q.

S'adresser soit en personne, soit par lettre, en donnant nationalité, à Chambre 722, immeuble Dominion Square, Montréal.

mes que l'on a promis de lever, à moins de recourir à la conscription. La plupart des jeunes gens qui voulaient s'enrôler volontairement dans l'armée l'ont fait déjà. Il prétendit que les renforts du Corps expéditionnaire rendu en Angleterre sont insuffisants. Si nos soldats outre-mer entrent dans la bataille, ils ne formeront bientôt que trois divisions au lieu de quatre.

Il faut un minimum de huit mois pour former un soldat, a dit le général McRae. En conséquence, les recrues appelées aujourd'hui, ne seront pas prêtes, avant huit mois, à affronter l'ennemi. Même si l'on décide de mettre maintenant en vigueur la conscription, il faudra quelque temps pour l'appliquer, en dépit du fait que la guerre se trouve dans une phase grave.

C'est pour ces raisons que le gouvernement devrait agir immédiatement, mettre en vigueur la conscription, ne pas perdre de temps à établir le service national sélectif qui fixera à chaque Canadien la place où il peut le mieux servir son pays, a dit le général McRae. La Chambre des communes a approuvé le bill dans la proportion de 75 p. 100. Ce faisant, elle a donné carte blanche au gouvernement pour mener en vigueur la conscription. "Si nous devons faire face aux cas d'urgence, termina le sénateur McRae, le gouvernement doit agir maintenant. Il ne doit pas perdre un instant".

M. Beauregard

Le sénateur Elie Beauregard, libéral de Montréal, s'en est pris aux conscriptionnistes pour outre-mer. Personne n'est opposé à la conscription pour la défense du Canada, dit-il, mais on ne peut pas dire qu'il y ait eu un jour où le régime français. Il n'y a point également d'opposition à l'application de la conscription aux avant-postes du Canada pour toutes fins utiles. Mais, pour ce qui est de la conscription pour outre-mer, la population du Canada n'est pas infinie par le nombre, et aucun membre du Commonwealth britannique n'a fait de reproche au Canada, parce que celui-ci n'a pas encore approuvé la conscription pour outre-mer. Aucun membre du Commonwealth britannique, la Grande-Bretagne mise à part, n'a eu recours à cette mesure, pas même les impérialistes de l'Ulster.

"Aux Etats-Unis, on connaît bien l'effort de guerre du Canada, a dit le sénateur Beauregard. On sait que toute proportion gardée, cent mille hommes sous les armes au Canada représentent une armée de 1,300,000 hommes aux Etats-Unis, et que 600,000 hommes sous les armes au Canada est l'équivalent proportionnel d'une armée de 7,800,000 hommes aux Etats-Unis". Le présent bill est une concession au sentiment contre la logique. "Voilà pourquoi il sera adopté sans l'ombre d'un doute, continue le sénateur Beauregard. La conscription n'est pas nécessaire, mais nous pouvons aussi bien l'adopter, comme cela plaît à la majorité. Le gouvernement a changé de motto. Le premier était "point de conscription". Le second est "la conscription si nécessaire". Les mots "si nécessaire", d'après moi, n'ajoutent pas beaucoup au présent cas".

Le sénateur Beauregard a dit que ses regrets sont éternels. "Mais comment un bon libéral de la race minoritaire peut-il se faire regretter que le parti libéral serve à faire une loi qui peut amener la désunion, mettant en danger par là non seulement l'effort de guerre, mais la vie elle-même du pays? a déclaré le sénateur Beauregard. Un bon Canadien français ne peut que regretter que l'ombre du défunt chef de la gauche l'ait emporté sur celle de Laurier se tenant debout sur la colline du Parlement.

"Le principe de ce bill est mauvais, parce que, le moins que nous puissions dire, est que le bill est inutile. Il ne procure rien que nous ne puissions pas obtenir avec le volontariat et la conscription pour la défense du Canada et aux avant-postes continentaux. Il est mauvais, parce qu'il est susceptible de créer des frictions et des haines de races. Il est mauvais, parce que l'expérience du passé montre qu'il est coûteux et inefficace".

An cours de la campagne du plébiscite, on a dit aux votants que, s'ils donnaient une réponse affirmative, ils ne votaient pas sur le plébiscite en tant que plébiscite conduisant à la conscription. En soumettant ce bill immédiatement après le plébiscite, le gouvernement a agi "comme s'il ne tenait pas compte de sa propre mise en garde", a dit le sénateur Beauregard.

M. Arthur Sauvé

M. le sénateur Arthur Sauvé a fait un discours anticonscriptionniste dont nous publions un substantiel résumé dans une autre colonne du journal.

Le sénateur J. W. de B. Farris, libéral de la Colombie canadienne, a protesté contre ceux qui prétendent que le premier ministre fait de la politique et pratique l'opportunisme au détriment des intérêts du pays.

M. Prévost

Le sénateur Jules-Edouard Prévost, libéral du Québec, a été l'orateur suivant. "De 1914 à 1918, j'ai été avec nos chefs civils et religieux, en faveur de la participation du Canada à la guerre, mais je fus opposé à la conscription militaire pour outre-mer parce que inutile, nuisible, non justifiable, ni exigée par les besoins de la défense nationale, a dit le sénateur Prévost. Dans la présente guerre, depuis 1939, je suis avec nos chefs civils et religieux,

pour la participation du Canada au conflit où ses plus grands intérêts sont en jeu, mais je suis encore opposé à la conscription pour outre-mer tant qu'elle ne sera pas démontrée nécessaire pour sauver le Canada de la défaite".

Le sénateur Prévost a dit que la loi qui est à l'étude n'est pas une loi qui décrète et applique la conscription. Il s'agit de donner au gouvernement responsable au parlement, la liberté d'agir et de gouverner en tenant compte de tous les facteurs d'intérêt national.

"J'ai été et je suis anticonscriptionniste, continua le sénateur. Je serai aussi longtemps qu'on ne me convaincra pas que cette mesure de coercition est nécessaire pour que le Canada échappe à la défaite, à la perte de ses libertés les plus précieuses et de son existence même comme nation libre et chrétienne.

"Or, actuellement, l'enrôlement volontaire est plus que suffisant, de l'aveu du ministre de la Défense nationale. Le premier ministre a, maintes fois, et tout dernièrement encore, affirmé, à la Chambre des communes, que la conscription n'est pas nécessaire et qu'elle ne sera probablement jamais nécessaire. Peut-elle le devenir?"

Le sénateur Prévost a dit que, depuis 1939 et 1940, les conditions du combat universel ont changé. Les dangers qui nous menacent ont augmenté; le Canada, avec la défaite des Nations-Unies, deviendrait demain la proie des Allemands et des Japonais. Dans de si terribles conjonctures, si M. Mackenzie King demande que son gouvernement et le Parlement soient libérés de certains engagements pris en 1940 et avant, ce n'est pas, assurément, parce qu'il oublie la défense de son pays d'abord et toujours.

"Je n'ai pas encore rencontré un seul Canadien ayant du cœur qui s'oppose à la conscription pour la défense du Canada sur le sol canadien, a-t-il ajouté. J'espère ne jamais rencontrer un seul Canadien bien renseigné qui s'opposerait à la conscription pour outre-mer si elle devenait vraiment nécessaire pour gagner notre guerre".

Le sénateur Prévost n'admet point que la loi à l'étude comporte un nouveau principe, le principe de la conscription. Le principe de la levée en masse des soldats du Canada, a-t-il ajouté, est en dehors du Canada pour la défense du Canada. L'article 3 de la loi de mobilisation de 1940 ne fait que suspendre l'application de ce principe. En faisant disparaître cette suspension, l'amendement qui est soumis aujourd'hui n'émets pas un principe nouveau. Par le présent projet de loi, le gouvernement ne demande que ce qu'il a demandé par le plébiscite.

"J'ai confiance au gouvernement, s'écria le sénateur Prévost, et j'ai voté affirmativement au plébiscite. Je ne vois aucune bonne raison de lui retirer ma confiance et de lui refuser aujourd'hui ce que je lui ai accordé hier. Le premier ministre du Canada demande des pleins pouvoirs pour gouverner dans l'intérêt de la nation, comme Churchill en Angleterre et Roosevelt aux Etats-Unis, l'ont demandé et obtenu. L'action du gouvernement, action qui peut découler de la présente loi, devra être signée par le Parlement. La signature des membres de la Chambre des Communes et du Sénat, c'est leur vote. Je me réserve le droit de donner ma signature ou de la refuser selon l'usage que le gouvernement fera de la liberté d'action qu'il désire et que je consens à lui donner".

M. Paquet

Le sénateur Eugène Paquet, conservateur du Québec, s'opposa au bill, parce que, selon lui, le bill détruirait l'unité nationale et qu'il n'est pas prouvé que la conscription est, à présent, nécessaire pour la conservation du Canada. "Je crois que le bill que nous discutons, a dit le sénateur Paquet, est une mesure législative regrettable, parce que son adoption pourrait détruire l'unité nationale pour tant si nécessaire à la poursuite de notre tâche en vue de la victoire. J'ai confiance à l'efficacité du volontariat. Je suis convaincu qu'il peut répondre à nos besoins, à condition que le recrutement soit bien dirigé et qu'il reçoive l'appui de tous les gens de bonne volonté. Volontairement nous sommes entrés dans la guerre et volontairement nous voulons continuer de faire notre part.

Le sénateur Paquet a dit que les Canadiens français ne refusent point de faire leur part dans le présent conflit et que, malgré les insinuations de quelques conscriptionnistes, ils sont aussi désireux de gagner cette guerre que n'importe quelle autre province.

"Le Canada, continua-t-il, est plus divisé sur la question de la conscription qu'il ne l'a jamais été et nous croyons que la conscription entraînerait la désunion avec toutes ses conséquences. De plus, ni l'efficacité ni la nécessité de la conscription n'a été démontrée. Rien dans l'histoire politique du Canada, depuis la Confédération, n'a causé plus d'algèbre et de ressentiment, ou n'a plus contribué à diviser les diverses races du pays, en les jetant les unes contre les autres, que la question de la conscription. Allons-nous répéter l'expérience? Aujourd'hui, nous avons l'unité. Travaillons donc à la conservation au lieu de semer le germe de la désunion au sein d'un effort de guerre qui me semble tout à l'honneur du Canada".

M. Gouin

Le sénateur Léon-Mercier Gouin, libéral de Montréal, a remarqué que la majorité des Canadiens français croient que le bill présent signifie virtuellement la mise en vigueur de la conscription qu'ils jugent n'être pas nécessaire.

La démocratie canadienne subit

l'épreuve la plus grave de son histoire. Quant à lui, le sénateur Gouin considère que le bill est nécessaire et la conséquence logique du plébiscite. La majorité des électeurs canadiens ont approuvé de relever de ses engagements le gouvernement. Ce bill ne fait qu'accorder au gouvernement la liberté d'action demandée. Le sénateur Gouin a confiance que l'on n'abusera point des pouvoirs discrétionnaires accordés par ce bill au gouvernement. Il espère sincèrement que l'on n'exercera jamais ces pouvoirs.

La présente guerre est une guerre-éclair. Il est possible que tout ou tard le service militaire obligatoire outre-mer soit nécessaire pour assurer la protection du pays, a dit le sénateur Gouin.

Le sénateur Gouin demande une meilleure coopération entre les divers éléments du pays et à la majorité de langue anglaise de mieux comprendre la minorité canadienne-française. Pour faire face à la tâche surhumaine de demain, il est nécessaire de manifester un véritable patriotisme canadien et un véritable esprit de justice.

M. Léger

Le sénateur A.-J. Léger (conservateur du Nouveau-Brunswick) a dit que les partisans du bill ne lui avaient pas prouvé que le volontariat avait failli et que la conscription aiderait mieux aux Nations Unies. Ce que les Nations Unies demandent, ce sont des machines et des outils. Il n'est pas prêt à déléguer à n'importe quel gouvernement, si juste et si honnête qu'il professe être, l'autorité de mettre en vigueur la conscription par décret. Ceux qui ont voté "oui" lors du plébiscite n'ont pas voté pour la conscription. On n'a jamais demandé, au plébiscite, si les Canadiens voulaient la conscription pour outre-mer, et on ne leur a jamais dit qu'une réponse affirmative signifiait la conscription.

On a dit aux électeurs que le parlement serait suprême. C'est là une promesse morale que le parlement voterait sur la conscription. Les faits démontrent que les Acadiens, dans sa province, ont fait honneur au volontariat.

"Je ne suis pas en faveur de rendre possible la conscription par arrêté en conseil", a dit le sénateur Léger.

Le sénateur Gustave Lacasse, libéral d'Ontario, a ajourné le débat, partisans qu'il professe être, l'autournera aujourd'hui.

La montée du Canada vers l'indépendance (1)

Le Canada gravit lentement tous les échelons qui devront le conduire à l'indépendance. Le mouvement est à peine perceptible, mais lorsque nous jetons un coup d'oeil en arrière, nous pouvons mesurer avec étonnement le chemin parcouru depuis un demi-siècle. M. Lionel Roy, professeur à l'Université Laval, vient de donner aux Cahiers de l'Étude des sciences sociales une synthèse de notre évolution politique sous le titre: "La montée du Canada vers l'indépendance".

M. Roy fait un rapide examen des principaux faits d'ordre constitutionnel qui ont permis à notre pays de prendre place parmi les principales nations du monde. Comme on le sait, le droit constitutionnel anglais est fait de précédents, de faits politiques qui servent ensuite de principes directeurs. Il s'agit donc de retrouver ces faits dans notre histoire politique, de les analyser, de voir leur importance pour l'avenir. C'est ainsi que notre capacité à signer des traités avec l'étranger remonte à une entente canado-américaine sur le pêche du flétan.

Ces faits, M. Lionel Roy les analyse, les groupe, et il réussit à nous présenter un coup d'oeil très juste sur l'étendue de nos pouvoirs comme pays de la Couronne britannique. Son travail ne peut manquer de rendre de précieux services à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes politiques et constitutionnels du Canada.

(1) Cahier No 9. Au comptoir, 15s.; par la poste, 17s. Prix de l'abonnement à 10 Cahiers, \$1.00. Service de Librairie du Devoir.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

44 DU NOUVEAU 44

Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard, Machines à Additionner, Calculatrices, Projecteurs de Diapositives, etc. etc.

Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HARBOUR 6968 R-T Armand, propr.

DACTYLOGRAPHES

ROYAL, REMINGTON, UNDERWOOD, Silencieux, rétracteur, et portatif. Projecteurs de chèques et ameublement de bureaux. Machines à additionner. Service.

N. MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY, 88, 2310
Entre les rues Viller et LaSalle

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
906 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

IMPORTATEURS

Fondée en 1892
C. X. TRANCHMONTAGNE & CIE
Importateurs de tissus et toiles
Rocallité pour Communautés religieuses

459 St-Sulpice Tél.: BE. 2591-2

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres adressées au directeur des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

"Habitant"

Montréal, le 24 juillet 1942.

Monsieur,

Le Devoir d'aujourd'hui cite un passage des Zigzags de M. Geoffrion concernant l'usage du mot *habitant* au Canada.

Ce passage ne prouve qu'une chose, c'est qu'en désignant autrefois sous le nom d'*habitants* ceux qui étaient venus au Canada pour y habiter définitivement, par opposition à ceux qui n'y faisaient qu'un séjour temporaire.

En cela rien de particulier à notre pays. Dans tous les pays du monde, on fait le dénombrement des habitants, on ne compte pas les étrangers qui s'y trouvent temporairement: diplomates, étudiants, touristes, etc. Et c'est ainsi qu'on dit que la France avait en 1938 une population de 41,835,000 habitants, l'Angleterre, 46,000,000 d'habitants, etc.

On dit de la même façon que la population du Canada est de 12,000,000 d'habitants environ, que Montréal a une banlieue compte plus d'un million d'habitants, etc.

Mais le texte de M. Geoffrion ne justifie aucunement ceux qui s'efforcent à restreindre le sens du mot *habitant* pour désigner nos cultivateurs.

En effet, il n'y avait pas uniquement des cultivateurs établis au pays pour y rester, sous le régime français. Il y avait aussi des intellectuels, des commerçants, des artisans, et tout ce monde, d'après le texte de M. Geoffrion, constituait les habitants. On s'en rend compte d'ailleurs en lisant l'histoire du Canada, même l'histoire de Montréal.

Pourquoi, alors, ne pas désigner nos cultivateurs sous leur nom particulier de *cultivateurs*, comme on désigne les autres habitants du pays sous les noms particuliers de leurs métiers ou professions: prêtres, religieux, forgerons, médecins, menuisiers, dentistes, navigateurs, avocats, notaires, cordonniers, journaliers, journalistes, mécaniciens, imprimeurs, etc?

Nos cultivateurs ont le droit d'être désignés par le nom de leur profession. Et vous savez que plusieurs y tiennent. Lorsqu'on leur refuse le titre qui leur est propre, plusieurs en sont froissés; ceux qui ont vécu de la vie du cultivateur dans différentes régions de notre province sont forcés d'admettre ce fait.

Que certains cultivateurs persistent à se donner entre eux le titre d'*habitants*, c'est leur affaire, et entre pareils on ne saurait s'offusquer; mais que les habitants des villes s'en mêlent, voilà qui est différent, et voilà ce que les premiers ne peuvent pas tolérer, surtout quand cela vient de peints blancs-bleus qui croient ainsi faire étalage d'esprit.

Aux personnes que nous estimons, aux personnes que nous considérons, aux personnes que nous respectons, nous devons décerner partout et toujours leur vrai titre. De plus, la bonne charité chrétienne nous ordonne de faire plaisir à notre prochain. Nous sommes assurés de toujours faire plaisir à nos cultivateurs en les appelant *cultivateurs*. Appelons-les donc toujours *cultivateurs*.

Les relations n'en seront que plus agréables entre habitants des villes et habitants de la campagne. Et le cultivateur n'en montrera que plus d'attachement à sa profession quand on lui témoignera cette considération.

N'est-ce pas la votre opinion et l'opinion de tous les honnêtes gens?

Veuillez agréer, Monsieur, avec la sincérité de ces remarques, l'humble expression de mes sentiments respectueux.

Afred CARRIER,
Appartement 42,
434, rue Dorchester est.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Au congrès des médecins à Montréal

Le rhumatisme à l'étude

Le 17e Congrès de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord aura lieu à Montréal en septembre prochain. Le congrès de cette association, qui groupe tous les médecins franc-américains du Canada et des Etats-Unis, a lieu tous les deux ans dans différentes villes du Canada et constitue un événement médical de toute première importance.

Lors du congrès de septembre prochain, des nombreuses questions médicales qui seront étudiées, celle du rhumatisme chronique y figurera parmi les plus importantes.

D'autant plus que cette maladie est à classer parmi celles qui sont les plus répandues et que les circonstances actuelles de guerre rendent son étude encore plus urgente. L'Association ne voulant pas méconnaître ni mésestimer les conditions de vie du soldat et du civil, radicalement perturbées par les exigences et les nécessités de la guerre moderne, conditions qui prédisposent de multiples façons aux lésions rhumatismales, a cru qu'il était d'un intérêt supérieur de mettre une telle question à l'étude.

Le rhumatisme sera traité par un spécialiste en la matière, le docteur Ralph Pemberton, de réputation internationale, professeur de médecine au Graduate School de l'Université de Pennsylvanie, président de la Ligue Internationale contre le rhumatisme.

Le docteur Pemberton sera l'invité de l'Association durant le congrès. L'éminent professeur est un érudit qui connaît bien la France et le français; ses communications aux séances du congrès seront faites en français, et nul doute qu'elles seront de nature à instruire les médecins et, indirectement, à servir notre population. L'Association des Médecins de Langue

EXAMEN DE LA VUE
VERRES CORRECTEURS
THÉOFAVREAU LITEE
LORENZO FAVREAU, O.O.D., président et ses assistants.
Optométristes-orthoptistes licenciés — Bacheliers en optométrie.
Bureau du centre: 265 est, rue Ste-Catherine ★ 6890, rue St-Hubert
Tél.: LA. 6703 Tél.: CA. 9344

Cartes Professionnelles

ANCETRES
Pour retracer tous vos ancêtres, consultez **GABRIEL DROUIN**
Directeur de l'INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN
4184, St-Denis - LA. 8151 - MH

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. GAGNON, C.A. - René GAGNON, C.A.
Comptables agréés Chartered Accountants
EMBRULE DES TRAMWAYS
159 QUEST. RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous avons les Communautés Religieuses à sa disposition de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS
Antoine Vanier, C.B. Guy Vanier, C.B.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2841

BREVETS D'INVENTIONS
Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10\$ écrivez à **ALBERT FOURNIER**
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

Hurtubise & Hurtubise
Léon A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HARBOUR 1553

MAQUETTE 5845
MORENCY & VIAU C.G.A.
COMPTABLES-VERIFICATEURS
Spécialité: Impôt sur le revenu BUREAUX:
4527 St-Denis - 57 St-Jacques O.

OPTOMETRISTES OPTICIENS
Spécialités: HARBOUR 5544
EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis Montréal

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialité: meubles et matelas sur commande, tous travaux de réparation.
Matelas traités sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques
Service: vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs.
4350, PAPINEAU
AM. 2141
Geo. DAIGNEAULT Ltée

COMPTABLES
Anderson & Valiquette
Comptables-Verificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.O.
Jean Valiquette, C.A., L.I.O.
Rondo Carie, L.S.C., C.A.
A. Durandal, L.S.C., C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux de nouveau vaincus hier soir au Stade par 8 à 3

Trois lanceurs ont tenté, mais en vain, d'avoir raison des Chefs de Syracuse — Une troisième victoire pour Red Barrett — Les Montréalais ont pu conserver la quatrième position de la Ligue Internationale — Autre partie ce soir au Stade

Les Chefs de Syracuse, qui sont à l'avant-dernière place dans la Ligue Internationale, ont eu raison des Royaux de Montréal hier soir, dans une joute régulière du circuit Shaughnessy et Red Barrett a pu enregistrer sa treizième victoire de la saison malgré qu'il ait accordé douze coups réussis aux sautoirs du président Racine.

Les Chefs gagnèrent la joute d'hier par le compte de 8 à 3 et les Royaux leur quatrième échec consécutif mais grâce à la double défaite des Bisons de Buffalo notre club a pu conserver la quatrième position, trois parties complètes en arrière des Leafs de Toronto.

Trois lanceurs ont passé au monticule pour les Royaux. Paepke débuta au monticule mais il manqua de contrôle et il dut se retirer à la deuxième manche sans même avoir réussi à retirer un frappeur. Pendant son séjour au monticule, Paepke n'a pas accordé un seul coup sûr mais alloua quatre buts sur balles et fit un mauvais lancer. Son successeur, Ed Spaulding, fut mal reçu et avant qu'il ait réussi à mettre fin à la manche quatre coureurs avaient réussi à croiser le marbre à l'aide de trois coups sûrs et d'une erreur.

Gene Moore a été le seul à briller pour les Royaux. Il cogna un double et trois simples à ses quatre premières apparitions au bâton. Furillo et Graham cogneront chacun deux fois en lieu sûr. Les Burge a été le moins efficace au bâton dans les moments critiques. A chaque fois qu'il vint au bâton, il y avait des coureurs sur les buts mais il n'a pas réussi à cogner un seul coup sûr. Deux fois, il mordit la poussière sur les balles de Barrett, la première fois avec un coureur sur les buts et la seconde alors que tous les buts étaient occupés.

Spencer Smith a terminé la partie au monticule pour le Montréal mais il ne fit guère mieux que ses prédécesseurs car les Chefs comptèrent deux points sur trois coups réussis et une erreur.

Les Chefs à les Royaux en viendront de nouveau aux prises ce soir alors que les dames seront admises gratuitement.

MONTREAL

	AB	P	CS	R	A
Rojek, ac	5	0	1	2	8
Moore, cg	5	2	4	2	0
Furillo, c	5	0	2	3	0
Graham, cd	5	0	2	2	0

Les résultats dans le circuit des majeures

Internationale

RÉSULTAT	G	P	P.C.
Syracuse 8, Montréal 3.	62	41	602
Newark 6, Rochester 2.	55	46	543
Newark 4, Jersey City 1.	55	46	543
Baltimore 4, Buffalo 1.	52	53	495
Baltimore 6, Buffalo 2.	46	52	485
Syracuse 4, Buffalo 0.	49	56	527
Rochester 4, Buffalo 0.	40	66	377

Américaine

RÉSULTAT	G	P	P.C.
New-York 8, Chicago 3.	67	29	668
Boston 3, Cleveland 1.	55	52	567
Washington 3, St-Louis 4.	55	46	543
Philadelphie 4, Detroit 2.	52	48	520
Chicago 4, St-Louis 0.	47	52	473
Washington 3, St-Louis 4.	40	55	421
Philadelphie 4, Detroit 2.	39	60	394
Philadelphie 4, Detroit 2.	40	63	388

Nationale

RÉSULTAT	G	P	P.C.
Brooklyn 7, St-Louis 6.	68	29	701
St-Louis 6, Brooklyn 7.	60	35	632
Cincinnati 3, Philadelphie 1.	52	44	542
Cincinnati 3, Philadelphie 1.	51	46	526
New-York 3, Chicago 5.	46	53	465
Boston 4, Pittsburgh 2.	42	51	452
Pittsburgh 4, Boston 2.	40	60	409
Philadelphie 4, Detroit 2.	27	68	284

Le tennis

Le bal blanc du club de tennis "Concordia" aura encore lieu cette année au chalet de la montagne, le samedi, 1er août 1942, sous le haut patronage de M. le maire.

Tous les membres des clubs de tennis de Montréal et des environs sont cordialement invités. Il y aura du plaisir pour tous.

Le bal blanc du club de tennis "Concordia" aura encore lieu cette année au chalet de la montagne, le samedi, 1er août 1942, sous le haut patronage de M. le maire.

Tous les membres des clubs de tennis de Montréal et des environs sont cordialement invités. Il y aura du plaisir pour tous.

Le bal blanc du club de tennis "Concordia" aura encore lieu cette année au chalet de la montagne, le samedi, 1er août 1942, sous le haut patronage de M. le maire.

Tous les membres des clubs de tennis de Montréal et des environs sont cordialement invités. Il y aura du plaisir pour tous.

Le bal blanc du club de tennis "Concordia" aura encore lieu cette année au chalet de la montagne, le samedi, 1er août 1942, sous le haut patronage de M. le maire.

Tous les membres des clubs de tennis de Montréal et des environs sont cordialement invités. Il y aura du plaisir pour tous.

Le bal blanc du club de tennis "Concordia" aura encore lieu cette année au chalet de la montagne, le samedi, 1er août 1942, sous le haut patronage de M. le maire.

Tous les membres des clubs de tennis de Montréal et des environs sont cordialement invités. Il y aura du plaisir pour tous.

Le bal blanc du club de tennis "Concordia" aura encore lieu cette année au chalet de la montagne, le samedi, 1er août 1942, sous le haut patronage de M. le maire.

Tous les membres des clubs de tennis de Montréal et des environs sont cordialement invités. Il y aura du plaisir pour tous.

Les Dodgers divisent avec les Cardinals

Les Cardinals de Saint-Louis et les Dodgers de Brooklyn ont le don d'attirer la foule à chaque rencontre et hier, alors que ces deux clubs jouaient deux parties à Ebbets Field, ces deux rivaux de la Ligue Nationale ont vu plus de 33,000 personnes envahir le terrain du président Larry MacPhail pour être témoins du duel qui était livré dans un programme-double. Dans la joute initiale les Dodgers ont eu raison de leurs adversaires par 7 à 6, mais les Cardinals se reprirent dans la finale pour l'emporter par 9 à 1.

Les Reds de Cincinnati ont conservé la troisième place en battant les Phillies de Philadelphie par les résultats de 8 à 1 et 3 à 1 pendant que les Giants de New-York, qui détiennent la quatrième place l'emportèrent sur les Cubs de Chicago par les résultats de 9 à 5 et 3 à 0.

Les Braves de Boston ont enregistré le point victorieux sur un "fielder's choice" à la neuvième manche, pour battre les Pirates de Pittsburgh par le score de 4 à 3.

Erni Bonham, aidé par une furieuse attaque des Yankees, au bâton, qui compta trois coups de circuit, remporta sa onzième victoire de la saison en battant les White Sox de Chicago par 8 à 3. Joe Gordon frappa un coup de circuit avec deux coureurs sur les buts à la troisième manche pour les Yankees, et Charley Keller suivit son exemple dans la même manche, mais il n'y avait personne sur les buts. Ces deux coups furent frappés contre Ed Smith. Joe Haynes se vit aussi frapper un coup de circuit par Joe DiMaggio à la cinquième manche, les buts étant aussi vides.

Chicago... 110001011—5 12 0
New-York... 60010101x—9 17 0
Olsen, Erickson et McCullough; Hubbell et Danning.

Chicago... 000000000—0 3 1
New-York... 00010002x—3 4 1
Schmitz, Pressnell et Scheffing; Schumacher et Mancuso.

Cincinnati... 003000320—8 12 1
Philadelphie... 100000001—2 2 0
Vander Meer et Lamano; Johnson, Nahem, Beck et Livingston.

Cincinnati... 020001000—3 5 0
Philadelphie... 000000001—1 5 3
Starr et West; Melton, Pearson et Warren.

St-Louis... 101022000—6 9 3
Brooklyn... 50010001x—7 8 3
White, Pollet et W. Cooper; French, Davis et Owen.

St-Louis... 001000701—9 16 0
Brooklyn... 010000000—1 6 2
Lanier et Ode; Higbe, Head, Rowe et Owen.

Pittsburgh... 000000003—8 5 2
Boston... 000001021—4 10 0
Butcher, Lanning, Wilkie, Dietz et Lopez; Sain, Tost et Klutz.

New-York... 204010001—8 1 0
Chicago... 000110010—3 10 1
Bonham et Hemsley; Smith, Haynes et Turner.

Washington... 050102100—9 10 7
Saint-Louis... 100200010—4 6 1
Carrasquel et Early; Niggeling, Caster, Appleton et Ferrell.

Boston... 030000000—3 8 0
Cleveland... 000100000—1 7 1
Dobson, Ryba et Conroy; Bagby, Dessautels et Hegan.

La classe 2.28 vit Madeleine aCroll à W. Dupont, de Saint-Hyacinthe se classer première.

Dans la classe 2.18, Gracie Gratton à Paul Tremblay, d'Hébertville Station l'emporta en trois épreuves consécutives.

Demain trois classes au programme avec Grand Free-for-All. Voici les inscrits à cette intéressante classe.

Virginia Lasater, Jane Axworthy, Harry G. Dominion Gratton, Wild Cat Volo et Better Times.

Voici les résultats d'hier: Madeleine Carroll, W. Dupont, St-Hyacinthe, 1, 2, 1; Miss Mabel Peters, 2, 1, 2; Pine Ridge Henley, 4, 3, 3; Sir Guy, 3, 7, 4; Margot Patch, Jos. Choquette, St-Hyacinthe, 6, 4, 5; Joan Lee, W. Roch, 5, 5, 6; Great Britain, Coomb's Garage, Sherbrooke, 10, 6, 7; Bille Gratton, 7, 8, 8; Bobby Frisco, Paul Jobin, Québec, 9, 9, 9; Justina, 8, R. R.

Temps: 2.18 1-4, 2.16 3-4, 2.19 1-2. Classe 2.18. Trot et Amble. Gracie Gratton, Paul Tremblay, Hébertville, 1, 1, 1; Jack Lockhart, Jos. Choquette, St-Hyacinthe, 2, 2, 2; May Lee, Riendeau et Giard, St-Hyacinthe, 3, 3, 3; General Lee, A. Risson, Montréal, 4, 4, 4.

Temps 2.15 3-4, 2.16 1-4, 2.15. Classe Free-for-All Trot. Calumet Filomar, P. Larente, Montréal, 2, 1, 2; Rivetta's Guy, M. Gignac, Montréal, 3, 2, 1; Babe Gratton, J.-M. Cloutier, Ste-Thérèse, 1, 5, 4; Lee Ferrell, M. Beaudin, McKillo, 4, 4, 3; Lady Eleonard McKillo, Riendeau et Giard, St-Hyacinthe, 5, 3, 5.

Temps 2.15 3-4, 2.14 1-4, 2.16 1-2. Jules M. Dubé, Québec, Jos. Ponton, St-Guilhaume, juge au départ, Félix Saint-Vincent.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

P. A.	J.	Ab.	Pts	Ca	P.C.
Williams, Red Sox	94	328	81	116	334
Reiser, Dodgers	81	318	67	112	352
Lombardi, Braves	74	296	22	71	240
Gordon, Yankees	89	332	46	111	334
Doer, Red Sox	88	340	40	113	330
Medwick, Dodgers	92	358	45	116	324

CIRCUITS — Ligue américaine: Williams, Red Sox, 21. Ligue nationale: Mize, Giants, 19.

POINTS PRODUITS — Ligue américaine: Williams, Red Sox, 94. Ligue nationale: Mize, Giants, 75.

Belle tenue de Zabala et de Jack Hallet

Toronto, 29 — Le gros Jack Hallet a tenu les Giants de Jersey-City à cinq coups sûrs hier soir, et a retiré 13 joueurs au bâton pour assurer la victoire aux Leafs de Toronto, par le compte de 3 à 1. Les Torontois ne sont plus qu'une demi-partie en arrière des Giants pour la deuxième position de la Ligue Internationale.

Adrian Zabala, lanceur gaucher, a fait ses débuts avec les visiteurs hier et a créé une excellente impression. Il a tenu les Leafs en échec, n'accordant que cinq coups sûrs, mais il distribua deux passes gratuites au premier but et les deux coups doubles des locaux permirent aux Leafs de compter leurs trois points à la cinquième manche.

Résultat détaillé de la partie: JERSEY CITY

	AB	P	CS	R	A
Rucker, cc	4	0	0	5	0
Orengo, 3b	4	0	0	2	4
Reyes, 1b	4	1	2	7	2
Gordon, cg	2	0	0	0	0
Stacey, cd	4	0	1	1	0
Ryan, 2b	2	0	0	2	2
x Bongiovanni	1	0	0	0	0
Westfall, ac	3	0	0	2	2
xx Koslo	1	0	0	0	0
Poland, r	3	0	2	6	1
Zabala, l	3	0	0	1	7

Total... 31 1 5 24 11
x Frappa pour Ryan à la 9e.
xx Frappa pour Westfall à la 9e.

TORONTO

	AB	P	CS	R	A
Whitehead, 2b	2	1	0	1	2
Myers, 3b	4	1	1	0	1
Wyrostek, cc	4	0	1	2	0
Colman, cd	4	0	0	2	0
Russell, cg	4	0	0	2	0
Handley, 1b	3	0	0	4	1
Leip, ac	3	0	1	2	0
Felderman, r	2	1	1	1	4
Hallett, l	1	0	1	0	0

Total... 27 3 5 27 6
Jersey City... 000100000—1
Toronto... 0000300x—3

Sommaire: Erreurs: Gordon, Westfall, Leip, Hallett. Points produits par Stacey, Myers 2. Deux-buts: Leip, Myers, Wyrostek. Buts volés: Poland. Sacrifices: Hallett 2, Gordon. Laissés sur les buts: Jersey City 6, Toronto 5. Buts sur balles de Hallett 2, Zabala 3. Retirés au bâton par Hallett 13, Zabala 5. Mauvais lancer: Hallett 2. Arbitres: Henline et Swanson. Temps 2.13.

Les Royaux au bâton et au monticule

	P.	Ab.	Ca	Pts	CS	Pop	By	Pc
Kehn	29	21	11	1	0	0	3	2 353
Moore	106	208	124	19	10	14	60	11 312
Furillo	80	280	83	11	5	3	33	11 286
Rojek	94	364	104	14	3	3	32	8 286
Graham	66	246	67	8	2	14	54	3 372
Burge	103	332	86	19	1	21	66	7 259
Sherer	23	40	10	3	0	0	2	0 250
Ka'aria	6	21	5	1	0	0	1	0 238
Gelbert	56	146	33	7	0	2	31	3 226
Dapper	62	188	40	10	2	4	24	4 212
Morgan	70	184	40	13	1	5	25	1 218
Tatum	106	391	64	16	3	3	26	18 216
Sherrill	84	251	52	6	0	0	6	7 207
McCrabb	26	31	5	0	1	0	2	0 161
Howell	43	121	14	4	0	1	8	1 123
Albosta	13	18	2	0	0	0	0	0 111

Les Royaux au bâton et au monticule

	P.	Ab.	Ca	Pts	CS	Pop	By	Pc
Kehn	29	21	11	1	0	0	3	2 353
Moore	106	208	124	19	10	14	60	11 312
Furillo	80	280	83	11	5	3	33	11 286
Rojek	94	364	104	14	3	3	32	8 286
Graham	66	246	67	8	2	14	54	3 372
Burge	103	332	86	19	1	21	66	7 259
Sherer	23	40	10	3	0	0	2	0 250
Ka'aria	6	21	5	1	0	0	1	0 238
Gelbert	56	146	33	7	0	2	31	3 226
Dapper	62	188	40	10	2	4	24	4 212
Morgan	70	184	40	13	1	5	25	1 218
Tatum	106	391	64	16	3	3	26	18 216
Sherrill	84	251	52	6	0	0	6	7 207
McCrabb	26	31	5	0	1	0	2	0 161
Howell	43	121	14	4	0	1	8	1 123
Albosta	13	18	2	0	0	0	0	0 111

Les Royaux au bâton et au monticule

	P.	Ab.	Ca	Pts	CS	Pop	By	Pc
Kehn	29	21	11	1	0	0	3	2 353
Moore	106	208	124	19	10	14	60	11 312
Furillo	80	280	83	11	5	3	33	11 286
Rojek	94	364	104	14	3	3	32	8 286
Graham	66	246	67	8	2	14	54	3 372
Burge	103	332	86	19	1	21	66	7 259
Sherer	23	40	10	3	0	0	2	0 250
Ka'aria	6	21	5	1	0	0	1	0 238
Gelbert	56	146	33	7	0	2	31	3 226
Dapper	62	188	40	10	2	4	24	4 212
Morgan	70	184	40	13	1	5	25	1 218
Tatum	106	391	64	16	3	3	26	18 216
Sherrill	84	251	52	6	0	0	6	7 207
McCrabb	26	31	5	0	1	0	2	0 161
Howell	43	121	14	4	0	1	8	1 123
Albosta	13	18	2	0	0	0	0	0 111

Les Royaux au bâton et au monticule

	P.	Ab.	Ca	Pts	CS	Pop	By	Pc
Kehn	29	21	11	1	0	0	3	2 353
Moore	106	208	124	19	10	14	60	11 312

A OTTAWA

(suite de la première page)

nald a continué de s'en prendre personnellement au lieutenant-colonel George Drew, leader conservateur ontarien. D'après M. Macdonald, M. Drew n'aurait pas ce qu'il faut pour remplir ceux qu'il critique. On prétend, dans certains milieux, que M. Drew est une autorité militaire. Le chef conservateur ontarien n'a cependant pas servi dans les rangs supérieurs de l'armée au cours de la dernière guerre et n'a pas les connaissances et les qualités requises pour occuper un haut poste dans notre organisation militaire.

M. Roy

M. J.-S. Roy, député de Gaspé, n'a dit que quelques mots sur l'expédition de Hong-Kong. Le ministre de la Défense nationale, a-t-il déclaré, a prétendu que si le Canada n'avait pas agréé la requête d'envoyer des hommes là-bas, les nations étrangères auraient pu penser que nous avions peur de l'envoyer des soldats ou il y avait du danger. A ce moment-là, le Canada n'était pas même en guerre avec le Japon! Et Hong-Kong n'est certes pas une colonie canadienne! Nous avons voulu démontrer notre volonté d'accéder à la requête du gouvernement britannique. C'est pourquoi nous avons autorisé l'expédition en toute hâte, sans préparation, sans même donner le temps à nos hommes de s'entraîner. Les hommes qui s'entraînent volontairement ont droit de recevoir un entraînement suffisant avant d'être envoyés sur la champ de bataille. Des soldats de Gaspé et de Bonaventure s'étaient enrôlés seulement une couple de mois plus tôt. On les a envoyés quand même à Hong-Kong. Ce n'a pas été une erreur, mais un crime. "Au nom des familles de ces soldats, a dit M. Roy, je condamne avec toute l'énergie dont je suis capable, ceux qui sont responsables de ce crime, qui restera une tache dans l'histoire de notre armée et du gouvernement".

M. Pouliot recommande M. Hepburn

M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, était chez lui dans ce débat. Les principaux griefs formulés par les députés de l'opposition lui rappelaient ses propres discours. Ne critiquait-il pas l'incompétence des gens du ministère de la Défense nationale depuis longtemps? Le député de Témiscouata a rappelé qu'en 1933 M. Mackenzie King, alors chef de l'opposition, et M. J.-L. Ralston, alors simple député oppositionniste, avaient différé d'opinion sur l'envoi de troupes outre-mer. M. Ralston soutenait alors que l'on pouvait procéder par arrêté ministériel, mais M. King prétendait que la question relevait seulement du Parlement. (Les choses n'ont guère changé depuis, si ce n'est que M. King met un peu d'eau dans son vin).

D'après M. Pouliot, il est absurde d'avoir trois ministres de la Défense nationale: il n'y en avait qu'un pendant la guerre de 1914-1918. N'ayons qu'un seul ministre de la Défense nationale, mais un bon. Si le premier ministre veut assurer le succès de l'effort de guerre, il lui faut coordonner les services de la Défense nationale. Il faut qu'il établisse ce qu'on pourrait appeler le commandement unique. "L'homme que je recommande pour occuper ce poste d'un ministère unifié de la Défense nationale est un bon libéral, de dire M. Pouliot. Il a, dans la région du pays qu'il habite, de fort belles œuvres à son crédit. Il fera plus pour l'effort de guerre que n'importe quel autre ministre n'a jamais accompli". M. Pouliot a alors nommé l'homme de son choix:

M. Mitchell Hepburn, premier ministre d'Ontario. Si M. Hepburn était nommé ministre de la Défense nationale, les choses iraient rondement. Les querelles King-Hepburn ne devraient pas être un obstacle insurmontable à la nomination de M. Hepburn.

(On nous permettra de dire ici que nous ne voyons pas en quoi la nomination de M. Hepburn améliorerait la situation. M. Hepburn, en plus d'être aussi impérialiste et ultra-loyaliste que M. Ralston, est une tête légère. M. Hepburn a profondément déçu ses admirateurs depuis un couple d'années. M. Ralston n'est évidemment pas l'homme idéal comme ministre de la Défense nationale; mais pourquoi jeter les yeux sur M. Hepburn? N'y a-t-il pas, dans tout le Canada, un homme sérieux, actif, prudent, avisé, animé de patriotisme canadien, pour remplacer M. Ralston?)

M. Bruce prend la défense de M. Drew

Le Dr H.-A. Bruce, député conservateur de Toronto-Parkdale, s'est porté à la défense du lieutenant-colonel George Drew, en réponse à M. Ross Macdonald. Il a fait l'éloge du chef conservateur ontarien. Mais il a eu le malheur de faire écho à une accusation, lancée par M. Drew, contre M. Louis Saint-Laurent, portant que le ministre de la Justice serait intervenu indûment dans le travail de la gendarmerie royale. Le ministre de la Justice lui a répondu vertement, niant l'accusation et rétablissant les faits. M. Bruce a eu le courage de reconnaître son erreur, en tant que ministre de la Justice, en disant: "M. Louis Saint-Laurent était concerné. M. G.-G. McGeer, député libéral de Vancouver-Burrard, dans un discours à sa façon, brillant, théâtral et passablement vide, a parlé en faveur du gouvernement. M. Angus Macdonald, ministre de la Marine, a ensuite pris la parole pour réfuter certains avancés des oppositionnistes. Pendant son discours l'intérêt de la discussion a considérablement baissé.

Majorité de 96

Puis la Chambre a pris le vote sur l'amendement de M. Howard Green, député conservateur de Vancouver-Sud. Cet amendement se lisait comme il suit:

"La Chambre est d'avis qu'une partie des témoignages déposés au cours de l'enquête sur l'envoi d'un corps expéditionnaire canadien à la colonie de la Couronne de Hong-Kong, en tant qu'ils sont connus, met à jour, de façon convaincante, l'incompétence des autorités militaires responsables et démontre l'urgence et le besoin immédiat d'une réorganisation complète du ministère de la Défense nationale". L'amendement a été battu par 130 à 34, une majorité de 96 voix pour le gouvernement. Les conservateurs, les membres de la C.C.F. et les créditistes, ainsi que MM. J.-S. Roy (Gaspé) et J.-F. Pouliot (Témiscouata) ont voté en faveur de l'amendement, alors que les députés cardinistes, M. P.-J.-A. Cardin en tête, ont appuyé le gouvernement et sa politique militaire. Le premier ministre a été applaudi. On aurait dit qu'on voulait le féliciter de cette facile victoire. Le groupe des "Onze" à l'exception de deux députés, MM. Pouliot et Crête, s'est abstenu de voter.

La Chambre a ensuite voté des crédits à M. Muloch, ministre des Postes.

M. Meighen restera-t-il?

Les membres de l'opposition officielle ne savent pas si M. Arthur Meighen a décidé de rester à la tête du parti conservateur. On avait laissé entendre hier que M. Meighen annoncerait bientôt son intention de continuer à diriger le parti, pendant que M. Hanson continuerait d'agir comme leader parlementaire. Cette rumeur n'était pas fondée. Un député conservateur s'est contenté de dire, pour toute réponse, qu'on pouvait s'attendre à une déclaration importante, à ce propos, dès ces jours-ci. Les conservateurs essaient de savoir où ils vont. On prétend que M. Meighen, qui n'a voulu faire aucune déclaration, s'entend avec les chefs du parti aujourd'hui ou demain. Les députés conservateurs seraient heureux de connaître les intentions de l'ancien premier ministre du Canada, avant l'ajournement de la session qui aura lieu tout probablement à la fin de ce semaine. Cela leur épargnerait des démarches et des consultations au cours de l'été. Si M. Meighen démissionne comme chef du parti, les conservateurs voudront lui trouver un successeur sans trop tarder.

Léopold RICHER

Bloc notes

(suite de la première page)

Québec, elle menace de tourner à l'état de crise aiguë, à moins que la coopération du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ne permette d'y trouver une solution. A ce que le Star fait dire à M. Godbout, des termes qui peuvent présentement s'accommoder des services de seulement un homme ou deux auront besoin bientôt, c'est-à-dire au moment de la récolte, des bras de 50 à 75 hommes. Le ministère provincial de l'Agriculture aurait trouvé, selon M. Godbout, une solution partielle à ce problème, en retenant les services d'un certain nombre d'écoliers qui consacrent une partie de leurs vacances au travail agricole. Mais cela ne saurait suffire. "Il faudra des hommes, dit M. Godbout, et il appartient aux autorités responsables de les trouver".

Sauf erreur, le ministre de la Défense nationale à Ottawa, le colonel Ralston, ministre libéral, a déclaré tout récemment que l'agriculture canadienne ne devrait pas compter, cette année, sur l'aide de soldats en congé, parce que les besoins de l'armée, à son dire, étaient trop grands. M. Ralston a déclaré cela au moment même où la Cham-

Pour aider à défrayer les dépenses du procès Chaloult

Succès de la souscription lancée par la "Ligue pour la Défense du Canada"

La souscription populaire lancée par la Ligue pour la Défense du Canada, et déjà annoncée par ce journal, soulève énormément de sympathie.

Il s'agit d'aider à défrayer les dépenses déjà causées par le procès du député de Lotbinière, M. René Chaloult.

Des souscriptions parviennent de toutes les parties du Canada français, de sociétés nationales, de personnalités connues aussi bien que de modestes patriotes. Tous estiment, avec la Ligue, "qu'il ne serait pas juste de laisser M. Chaloult défrayer seul ses dépenses".

On en pourra juger en parcourant cette cinquième liste:

Comptoir National Engr. Mtl.	\$10.00
Anonymous	10.00
M. Chas-Bd. Thivierge, Mtl.	1.00
M. René Proulx, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
Famille Dollard Marcotte, Mtl.	3.00
M. La Tasse, Montréal	1.00
M. Maurice Brassard, Dolbeau	2.00
M. Philippe Tremblay, Dolbeau	1.00
M. Lucien Boly, Mtl.	2.00
M. André Laurendeau, secrétaire général de la Ligue	4.50
Patroite	1.00
M. Adélard Biais, Mtl.	1.00
M. Roméo Gobeli, Mtl.	1.00
M. H. Giroux, Mtl.	1.00
M. René Lachapelle, Mtl.	1.00
M. F. St-Onge, Mtl.	1.00
M. Germain Lachapelle, Mtl.	1.00
M. Hélar Lafortune, Mtl.	1.00
M. O. Bazinet, Mtl.	1.00
M. Berthe Bédard, Mtl.	1.00
M. Léon Bédard, Mtl.	1.00
M. Leo Gosselin, Ville St-Laurent	1.00
M. Gaston Hinton, Mtl.	1.00
M. J. Omer Roy, Mtl.	2.00
M. Georges Houle, Mtl.	1.00
M. Jean Prairie, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
P. P. Schetagne, Pont-Viau	1.00
M. Roland Bellemare, Pont-Viau	1.00
M. E. Lacasse, Mtl.	2.00
M. Aristide Duval, Outremont	1.00
M. Roger Dupont, Mtl.	1.00
M. L. O. Girard, N.-D.-G.	1.00
M. Henri Lefebvre, Mtl.	1.00
M. Charles Vincent, Mtl.	1.00
M. Roger Grégoire, Mtl.	1.00
Emilie Brière, O.D., Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. M. O. Pansu, Mtl.	1.00
M. L. Nantel, Mtl.	1.00
M. Gabriel Charost, Mtl.	1.00
M. Guy Charost, Mtl.	1.00
M. Maurice Meunier, Mtl.	1.00
M. Maurice Fellel, Mtl.	1.00
M. Emilie Sévigny, Mtl.	1.00
M. Germain Lemieux, Mtl.	1.00
M. Adélard Lemieux, Mtl.	1.00
M. Bertrand Girard, Outremont	1.00
M. Lucien Perron, Mtl.	1.00
M. Arthur Lemieux, Mtl.	1.00
M. Raoul Girard, Mtl.	1.00
M. Amédée Bouchard, Mtl.	1.00
M. Emilie Bouchard, Mtl.	1.00
M. Policien Tourigny, Mtl.	1.00
M. Roland Lefebvre, Mtl.	1.00
M. Germain Lefebvre, Mtl.	1.00
M. Gaston Lefebvre, Mtl.	1.00
M. A. Lachance, Mtl.	1.00
M. G. Morin, Mtl.	1.00
M. Lucien Lafortune, Mtl.	1.00
M. Marcel Pansu, Mtl.	1.00
M. Frédéric Laurin, Mtl.	1.00
M. René Riché, O.D., Mtl.	1.00
M. Lucien Belair, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. Maurice Voyer, Mtl.	1.00
M. Léopold Oulmet, Mtl.	1.00
M. J. Donat Langellier, Mtl.	1.00
M. Gaston Pion, Mtl.	1.00
M. Joseph Gascon, Mtl.	1.00
M. Jean Langellier, Mtl.	2.00
Anonymous	1.00
P. P. Sarrazin, Pont-Viau	1.00
M. Mario-A. Turpin, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. R. Beaudette, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. Laurent Oulmet, Mtl.	1.00
M. J.-E. Gaudet, Mtl.	1.00
M. Georges-Edouard Cadot, St-Paul	1.00
M. Camille Thérien, Mtl.	1.00
M. Chas-O. Bédard, Ville St-Laurent	1.00
Anonymous	1.00
Un missionnaire de l'Ouest, St-Paul	3.00
M. J.-A. Bourassa, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. L.-P. Lanouette, Mtl.	1.00
M. E.-C. Roy, Montréal	2.00
M. Jacques Duquette, Mtl.	1.00
M. Marcel Dufoir, Mtl.	1.00
Mme John Risdon, Mtl.	1.00
M. Gérard Risdon, Mtl.	1.00
M. Edouard Gauthier, Mtl.	1.00
M. P.-E. Lalanne, M.D., Mtl.	15.00
M. P. Proulx, Mtl.	1.00
M. Roland Proulx, Mtl.	1.00
M. Lucien Proulx, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. René Bergeron, Mtl.	1.00
M. Emilie Boulanger, Mtl.	1.00
M. Eugène Boulanger, Mtl.	1.00
M. Louis Brunel, Mtl.	1.00
M. Nap. Campeau, Mtl.	1.00
M. André-J. Chabot, Mtl.	1.00
M. André Cormier, Mtl.	1.00
M. Louis Danesreux, Mtl.	1.00
M. Roland Dubois, Mtl.	1.00
M. J.-Charles Dupont, Mtl.	1.00
M. Tréfiel Gagnon, Mtl.	1.00
M. Paul Gervais, Mtl.	1.00
M. Roland Gendron, Mtl.	1.00
M. Gérard Gilbert, Mtl.	1.00
M. Richard Gratton, Mtl.	1.00
M. Camille-R. Hébert, Mtl.	1.00
M. R. Jacmain, Mtl.	1.00
M. Antonio Lachance, Mtl.	1.00
M. Yves Larouche, Mtl.	1.00
M. Alfred Hogan, Mtl.	1.00
M. Jean Laurin, Mtl.	1.00
M. Roméo Leconte, Mtl.	1.00
M. Hubert Lizotte, Mtl.	1.00
M. Gilles Nault, Mtl.	1.00
M. Pierre Parent, Mtl.	1.00
M. René Poupin, Mtl.	1.00
M. Laurent Proulx, Mtl.	1.00
M. Paul Sasseville, Mtl.	1.00
M. Fernand Thérien, Mtl.	1.00
M. Réal Thérien, Mtl.	1.00
M. Alex. Vallée, Mtl.	1.00
M. Gérard Viau, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. J.-D. Laframboise, Mtl.	1.00
M. J.-O. Beaudet, Mtl.	1.00
M. Aimé LeBlanc, Mtl.	1.00
M. Lionel Arpin, Mtl.	1.00
M. Arthur Bisquière, Mtl.	1.00
M. Nazaire Lacroix, Mtl.	1.00
M. Gaston Giroux, Mtl.	1.00
M. René Leblanc, Mtl.	1.00
M. A.-B. Laplante, Mtl.	1.00
M. Jules Lacroix, Mtl.	1.00
M. Rosaire Maroux, St-Lambert	1.00
M. Edouard Biron, Rosemont	1.00
M. Georges Couture, Mtl.	1.00
M. J.-Adolphe Matte, Mtl.	1.00
M. G. Branchaud, Mtl.	1.00
M. T. Houle, Mtl.	1.00
M. M. Gagner, Mtl.	1.00
M. J.-C. Landry, Laval-des-Rapides	1.00

M. Adrien Marcoux, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
Mlle Madeleine Bourassa	1.00
Anonymous	1.00
Louise Mousset, Mtl.	1.00
M. Ernest Robitaille, Mtl.-Nord	5.00
M. J. Oulmet, Mtl.	1.00
M. Roger Quirre, Mtl.	1.00
M. J. Beauchemin, Mtl.	1.00
M. Adélard St-Hilaire, Lac Mégantic	2.00
Anonymous	1.00
M. J.-R.-A. Valiquette, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. Nap. Giffard, Mtl.	1.00
Mme Nap. Giffard, Mtl.	1.00
M. Chas-Henri Giffard, Mtl.	1.00
M. Diana Gravel, Westmount	1.00
M. R. Gellinas, Drummondville	1.00
M. Roméo Lavalée, Mtl.	1.00
M. Maurice Parent, Mtl.	1.00
M. Gérard Parent, Mtl.	1.00
M. Omer Parent, Mtl.	1.00
M. Roméo Gravel, Mtl.	1.00
M. Maurice Faucher, Mtl.	1.00
M. André St-Laurent, Mtl.	1.00
M. Horace Valois, Mtl.	1.00
M. Lionel Guyon, Mtl.	1.00
M. Albert St-Jean, Mtl.	1.00
M. Gérard Gagnon, Mtl.	1.00
M. Albert Lafrenière, Mtl.	1.00
M. Oscar Bonin, Mtl.	1.00
M. Gérard Bonin, Mtl.	1.00
M. Gérard Nadeau, Mtl.	1.00
M. Lucien Lacomte, Mtl.	1.00
M. Bernard Mailhot, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
de Gaspé Beaudin, Mtl.	1.00
Mlle Champagne, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
Rey, J.-S. Tremblay, Mtl.	1.00
Edouard Eastman, Ont.	1.00
M. J.-R. Prefontaine, Mtl.	2.00
M. Paul Grenier, Mtl.	1.00
M. Roland Viau, Mtl.	1.00
M. J.-René Viau, Mtl.	1.00
M. Camille Caron, Mtl.	1.00
M. Geo. Charron, Mtl.	1.00
M. Paul-E. Lafrenière, Ville St-Laurent	2.00
Anonymous	1.00
M. J.-S. Vézina, Mtl.	1.00
M. Rosaire Trotter, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. W. Eckenstein, Mtl.	1.00
M. Gilles Brière, Mtl.	1.00
M. Léon-N. Brière, Mtl.	1.00
Mlle Pauline Bérubé, Mtl.	1.00
M. J.-A. Beaudry, Moose-Creek, Ont.	1.00
M. A. Lalonde, Moose-Creek, Ont.	1.00
M. Henri Lacomte, Mtl.	1.00
M. J.-H. Laurent, Mtl.	1.00
M. J.-A. Martineau, Mtl.	1.00
Un créditiste, Québec	1.00
Dr René Major, Mtl.	2.00
Mlle G. Desrosiers, Joliette	1.00
M. J.-B. Savard, Mtl.	1.00
M. A. Ouellette, Rosemont	1.00
M. J. Oulmet, Mtl.	1.00
M. M. Lavioie, Mtl.	1.00
M. J. Gaud, Mtl.-Sud	1.00
M. J. Gaud, Mtl.	1.00
M. J. Cardin, Mtl.	1.00
M. Roger Beaulne, Mtl.	1.00
M. François Bruneau, Mtl.	1.00
M. Richard Dubreuil, Sherbrooke	1.00
M. Léopold Carle, M.D., Mtl.	1.00
M. J.-A. Beaudry, Mtl.	1.00
M. L.-A. Prévost, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. G. H. Mtl.	1.00
Un jeune nationaliste, Mtl.	1.00
M. Donald Lefebvre, Mtl.	1.00
Mlle J. Lemay, G.M.E., Mtl.	1.00
M. Armand Tessier, Mtl.	1.00
M. Léon Lefebvre, Mtl.	1.00
M. Valmore Valiquette, Rosemont	1.00
Anonymous	1.00
M. Gauthier, Rosemont	1.00
Jean, N.-B.	1.00
M. Roger Payette, Mtl.	1.00
M. J. Gaud, Mtl.	1.00
Mlle Lorraine Jolivet, Mtl.	1.00
M. Lionel Lemay, Mtl.	1.00
M. Chas. Paquin, M.D., Rosemont	1.00
Anonymous	1.00
M. Alex. Denis, Ville-Émard	1.00
M. Alphonse Lévesque, Mtl.	1.00
Quelques Gagnon, Mtl.	1.00
M. A.-M. LeGuerrier, Mtl.	1.00
M. Pierre Villancourt, Mtl.	1.00
M. Guy Villancourt, Mtl.	1.00
M. F.-A. Huberdeau, Mtl.	1.00
Un ami	2.00
C. B.	1.00
Bernard St-Aubin, Mtl.	1.00
M. S. Labelle, Rosemont	1.00
M. S. Tétrault, Mtl.	1.00
M. R. Perron, Mtl.	1.00
M. R. Gervais, Mtl.-Sud	1.00
M. E. Gosselin, Mtl.	1.00
M. R. Leblanc, Ahuntsic	1.00
M. L. Lahle, Mtl.	1.00
M. P. Béral, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. Patrick Jacques, Lachine	1.00
M. Georges-E. Gauthier, M.D., Mtl.	1.00
M. Patrick Whalen, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. Gabriel Bala, Verdun	1.00
M. G.-H. Desroches, Mtl.	1.00
M. J.-B. Cousineau, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. Marcel Mainville, Mtl.	1.00
M. Fernand Jacques, Lachine	1.00
M. J.-R. Latour, Mtl.	1.00
M. R. Rozon, Mtl.	1.00
M. J. Marier, Mtl.	1.00
M. D. Fontaine, Mtl.	1.00
Anonymous	1.00
M. R. Morel, Mtl.	1.00
M. Jean Lamarche, Mtl.	1.00
M. Luc Lefebvre, Mtl.	1.00
M. Hector Joannette, Verdun	1.00
M. L.-R. Lefebvre, Verdun	1.00
M. Raymond Campeau, Verdun	1.00
M. Pascal Campeau, Verdun	1.00
M. E. Lalonde, Verdun	1.00
M. J.-P. Campeau, Verdun	1.00
M. L. Vernier, Mtl.	1.00
M. Roma Leduc, Mtl.	1.00
M. Florian Duvier, Verdun	1.00
Mme Nap. Monnette, Verdun	1.00
M. Joseph Monnette, Verdun	1.00
M. D. Dextraz, Verdun	1.00
M. P. Dextraz, Verdun	1.00
Restaurant Chez Paul, Verdun	1.00

TOTAL \$331.23

On envoie sa souscription à la Ligue pour la Défense du Canada, Ch. 663, 4^e est, rue Notre-Dame, Montréal; ou à 26, rue Lockwell, Québec. On recevra avec reconnaissance tous les montants d'argent, qu'ils soient minimes ou considérables.

A la demande de M. Chaloult, si la souscription rapporte plus que n'a coûté le procès, l'excédent sera versé à la caisse de la Ligue, afin de permettre à celle-ci de poursuivre son oeuvre.

(Communiqué par le Secrétaire de la Ligue pour la Défense du Canada).

Le 28 juillet 1942.

L'avis de l' "Événement-Journal"

Un journal de Québec, l'Événement-Journal, qui tient d'assez près au Soleil, organe officiel du parti libéral, examine aussi ces mêmes questions de l'engagement obligatoire et de l'insuffisance de la main-d'œuvre agricole. Il note que, dans quelques mois, avant la fin de la présente année, la mobilisation de la jeunesse d'âge militaire aura donné approximativement 750,000 soldats, aviateurs et marins mais que "contrairement à ce qu'on avait annoncé